

LE FOU

N° 88



Atlas des oiseaux nicheurs de Saint-Brieuc et Plérin 2012

Coordination

Sébastien THÉOF et Yann FÉVRIER

Rédaction

Yann FÉVRIER et Sébastien THÉOF

Cartographie

Sébastien THÉOF

Relecture

Xavier BROSE et Michel PLESTAN

Observateurs

Tristan AUDREN, Alain BEUGET, Maryse BOUYAUX, Xavier BROSE, Philippe CHAPON,
Laura DUPUIS, Yann FÉVRIER, Frédéric GUYOMARD, Dominique HALLEUX, Julien HOURON,
Odile LE BARS, Françoise LE CARO, Hervé LE GOFF, Philippe LESNÉ, Jacques MAOUT,
Jacques PETIT, Michel PLESTAN, Antoine PLÉVIN, Sonia VILLALON, Sébastien THÉOF



10 boulevard Sévigné • 22 000 SAINT-BRIEUC
contact-geoca@orange.fr
<http://pagesperso-orange.fr/geoca>

Le GEOCA a pour buts (extraits des statuts) :

- l'observation, l'étude et la protection de l'avifaune sauvage ainsi que des milieux dont elle dépend dans le département des Côtes-d'Armor;
- développer le goût et l'intérêt pour les oiseaux sauvages vivant en milieu naturel dans un but scientifique et culturel;
- entreprendre toute recherche, de mener toute enquête, de donner tout avis, de poursuivre toute étude se rapportant directement ou indirectement à toutes ces questions.

Conseil d'administration

Frédéric GUYOMARD	Président
Patrice BERTHELOT	Vice-président
Julien HOURON	Trésorier
Philippe LESNÉ	Vice-trésorier
Guillaume LAIZET	Secrétaire
Marc RAPILLIARD	Vice-secrétaire
Odile LE BARS	Membre
Pierre-Alexis RAULT	Membre
Marie-Laure RÉGNIER	Membre

Mise en page du *Fou*

Sylvain LEPAROUX (sylvainleparoux@yahoo.fr)

Les propositions d'articles et de notes
sont à envoyer à : secretariat.geoca@orange.fr

Sommaire

• Éditorial	5
• Description du territoire et méthodologie	7
• Monographies	17
• Analyse globale du peuplement	49

Éditorial

Alors que les atlas ornithologiques régionaux et nationaux sont parmi les documents les plus significatifs en mesure d'évolution temporelle des peuplements, et surtout de précieux informateurs historiques, l'échelle d'analyse et les méthodes de suivi progressent en même temps que les outils à disposition. Autrefois délaissées au profit des zones naturelles plus attractives et plus riches en espèces, les villes connaissent un regain d'intérêt naturaliste pour plusieurs raisons. Le coût des transports, la réhabilitation culturelle des villes et surtout le développement urbain qui progresse au détriment des zones naturelles et agricoles orientent les scientifiques et naturalistes à s'intéresser à la biodiversité qui se développe ou se maintient au cœur des villes et des espaces anthropisés.

Récemment, plusieurs atlas urbains ont ainsi vu le jour dans certaines villes européennes comme Bruxelles ou Paris. En parallèle, des travaux scientifiques se sont développés sur la fonctionnalité écologique des zones urbaines en se focalisant sur certains groupes faunistiques comme les oiseaux. Comment les espèces se sont maintenues, adaptées ou ont même recolonisé des espaces urbains qu'elles avaient désertés ? Autant de questions auxquelles les initiatives locales peuvent tenter de répondre par le biais d'études ciblées. L'atlas de Saint-Brieuc et Plérin en est le parfait exemple. Une façade maritime, le maintien d'un caractère semi-naturel des profondes vallées qui sillonnent la commune et la présence d'un bâti assez ancien qui jouxte les secteurs résidentiels avec d'importants jardins et un centre-ville somme toute réduit sont des caractéristiques de l'agglomération qu'il est intéressant d'analyser d'un point de vue faunistique.

L'année 2012 a marqué une étape importante pour les ornithologues bretons avec la parution de l'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2004-2008. Un immense travail collectif de près de 10 ans qui a rassemblé toute l'énergie des observateurs. En Côtes-d'Armor, l'atlas des oiseaux nicheurs de Saint-Brieuc et Plérin conduit sur l'année 2012 offre un complément et un focus pertinent sur l'image de la biodiversité qui nous entoure.

Yann FÉVRIER

Description du territoire et méthodologie



La vallée du Gouët sépare les communes de Plérin (premier plan) et Saint-Brieuc (Y. Février)

Bénéficiant d'un climat océanique relativement doux, les deux communes concernées par cet atlas sont situées en bordure immédiate de la Manche, au fond de la vaste baie de Saint-Brieuc qui forme une large échancrure sur la côte nord de la Bretagne. Leur localisation engendre une diversification des peuplements et des potentialités d'accueil pour des espèces littorales ou maritimes.

Au total, les deux communes recouvrent une surface de 47,2 km² (27,7 km² pour Plérin et 19,5 km² pour Saint-

Brieuc). La majeure partie de Saint-Brieuc est concernée par une urbanisation marquée, la présence de vastes zones résidentielles et commerciales. Néanmoins, la présence de vallées peu urbanisées apporte une diversification intéressante et un caractère plus naturel à ces zones qui font également office de corridors. La vallée du Gouët, qui sépare les deux communes, est la plus caractéristique et la plus riche du fait de la diversité de milieux présents (cours d'eau, boisements d'âges variés, carrière, falaises...). Sa partie aval



Le centre ville de Saint-Brieuc domine la vallée de Gouëdic (Y. Février)



La vallée du Gouët, poumon vert des deux communes (S. Théof)



La pointe des Tablettes / Plérim-sur-Mer (Y. Février)



Le port du Légué à marée basse (Y. Février)

est en revanche nettement anthropisée par l'activité portuaire. Sur Plérin, le littoral alterne les pointes rocheuses et quelques plages encaissées. Les zones urbanisées sont bien présentes mais nettement plus limitées en surface. La diversité paysagère y est plus importante du fait de la présence d'une activité agricole et de petits boisements ou vallons.

Les éléments marquants pour cet atlas nicheurs sont :

- l'absence de zones humides importantes : seuls les cours d'eau et quelques petits étangs artificiels sont présents sur le territoire
- la présence de boisements assez restreints, surtout consignés aux vallées ;
- un maillage bocager somme toute réduit ;
- un fort gradient d'urbanisation ;
- la présence de falaises naturelles et artificielles.

Méthodologie

Au cours l'année 2012, la commune de Plérin-sur-Mer a fait l'objet d'un inventaire particulier dans le cadre d'un ABC (Atlas de la Biodiversité dans les Communes), dispositif qui consiste en l'inventaire faune-flore d'un territoire communal. Coordonné par Vivarmor Nature, cette étude a vu la mise au point d'un suivi ornithologique mené par le GEOCA. Alors même que l'idée d'un atlas briochin se dessinait, et que de nombreuses mailles communes aux deux entités devaient être inventoriées, l'opportunité de concilier les deux inventaires a motivé la mise en place d'un suivi identique sur les deux communes. Le suivi sur Plérin est donc issu des résultats de l'ABC et a été financé dans ce cadre par Vivarmor Nature (GEOCA, 2012). Le suivi réalisé sur Saint-Brieuc est entièrement financé par l'association.



Figure 1 : Cartographie des deux communes concernées par l'atlas des oiseaux nicheurs

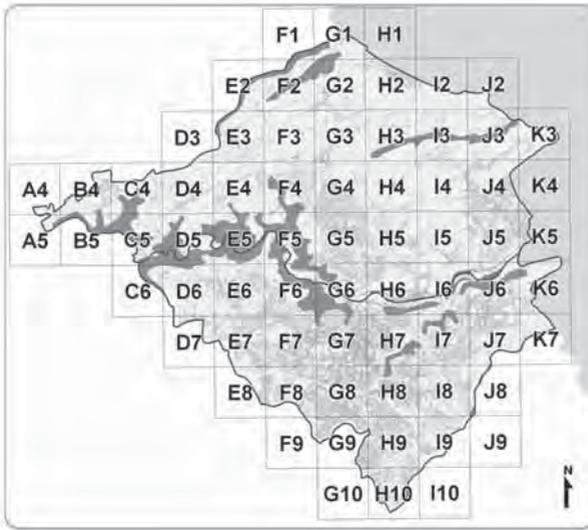


Figure 2 : Mailles utilisées pour l'atlas (1 km²)

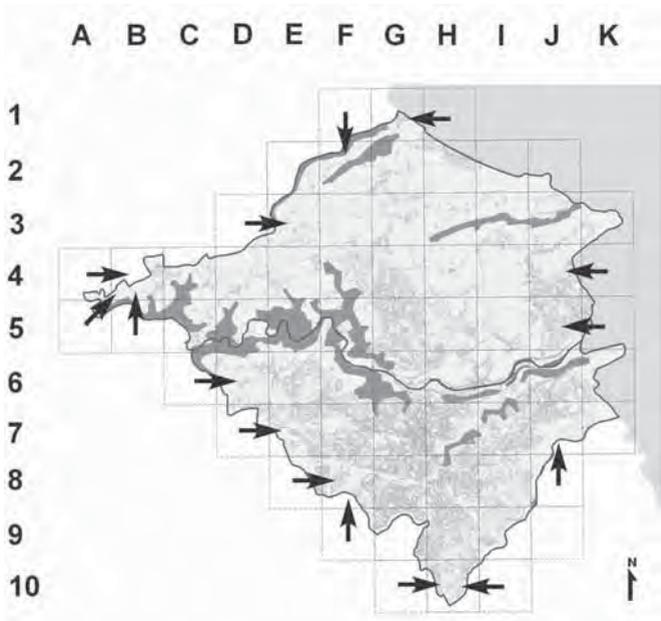


Figure 3 : Regroupements des mailles frontalières

L'intérêt d'associer les résultats des deux communes est multiple : il permet une comparaison efficace d'un point de vue urbanisation, position littorale, etc. Cela permet une pertinence plus forte des données en multipliant le nombre de mailles et d'IPA suivis. Les données collectées permettent également une analyse plus poussée de la variation du peuplement avifaunistique nicheur.

Période

La période de prospection s'est limitée à une seule saison de reproduction (mars à juillet 2012) dans l'objectif d'obtenir rapidement une représentation significative du peuplement nicheur à un instant T et non une représentation sur plusieurs années qui illustrerait déjà des évolutions et nécessiterait un suivi plus poussé pour des résultats complémentaires très limités. À cette échelle communale, il semble donc nettement plus efficace de réaliser un atlas sur une année et de le réactualiser régulièrement, plutôt que de mobiliser l'énergie et les observateurs sur plusieurs années.

Méthodologie

La méthodologie se décompose en trois volets :

- un suivi qualitatif *via* des prospections aléatoires ou ciblées sur les mailles;
- un suivi semi-quantitatif par la méthode des IPA (Indices Ponctuels d'Abondance);
- un suivi quantitatif pour certaines espèces patrimoniales ou coloniales (Faucon pèlerin, Grand Corbeau, Hironnelle de rivage, Hironnelle de fenêtre).

L'analyse qualitative du peuplement nicheur a été opérée par des prospections ciblées du territoire communal dans des mailles géographiques de 1 km² corres-

pondant au découpage au 1/10 des mailles Lambert 93, maillage officiel utilisé sur le plan national (fig. 2). Cette méthode est celle utilisée pour la majeure partie des atlas de répartition en écologie. Le degré de précision est identique à celui utilisé dans certains atlas urbains déjà publiés tels que celui des Oiseaux nicheurs de Paris (Malher *et al.*, 2010). Les mailles frontalières dont la surface n'excède pas 0,5 km² sont regroupées avec une maille voisine, excepté pour certaines dont un suivi a été assuré tout le long de l'atlas (fig. 3). En ôtant les 15 mailles incomplètes, cet atlas a été cadré sur 54 mailles au total (fig. 3).

Le suivi qualitatif des mailles s'est déroulé de manière aléatoire. Au sein de chaque maille et en période de reproduction, toutes les observations d'oiseaux ont fait l'objet de données détaillées permettant de caractériser un indice de nidification selon un barème employé de manière internationale (tab. 1) par l'EBC (European Bird Census Council) pour l'évaluation du statut de reproduction (Hagemeyer & Blair, 1997). Ces indices permettent la réalisation de cartes de répartition générales ou par espèce. On distingue 3 groupements d'indices représentés sur les cartes par 3 niveaux de couleur : Nidification certaine, nidification probable et nidification possible (fig. 4).

Afin d'assurer un suivi minimum par maille et d'homogénéiser les prospections, l'analyse semi-quantitative par IPA (Indices ponctuels d'Abondance) a été définie sur la même échelle en fixant 1 IPA (incluant 3 passages) sur chaque maille de la zone d'étude. Les 3 passages ainsi réalisés ont permis d'obtenir des niveaux d'indice assez précis pour un certain nombre d'espèces communes. En moyenne, le simple suivi IPA sur la commune de Plérin a permis de fournir des

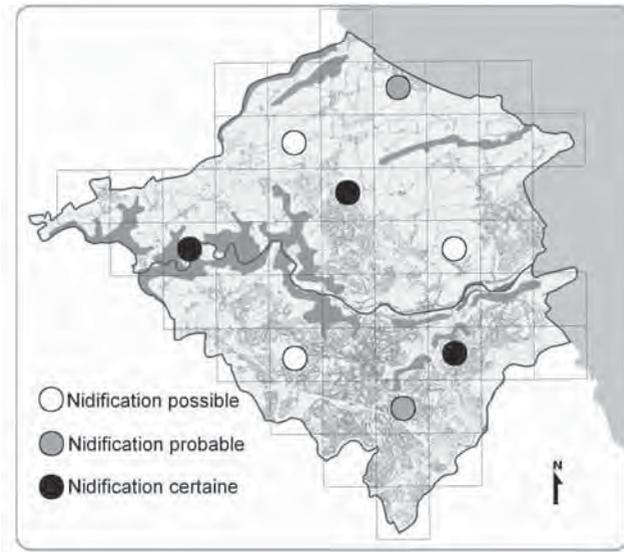


Figure 4 : Représentation des 3 niveaux d'indices de nidification

indices de reproduction pour 23 espèces en moyenne par maille.

La méthode des IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) permet une analyse semi-quantitative des peuplements d'oiseaux nicheurs d'un territoire en fonction des grands habitats présents et de l'hétérogénéité du milieu. Chaque IPA a fait l'objet de 3 passages (fin mars, fin avril et début juin) à partir du lever du jour et par conditions météorologiques favorables. Afin d'effectuer les IPA dans un délai le plus court possible et pallier aux biais liés à l'observateur, 3 observateurs confirmés se sont partagés les points d'écoute et ont échangé leurs parcours entre les différents passages. Chaque passage correspond à un point d'écoute fixe de 10 min par point, temps suffisant pour atteindre un seuil de richesse significatif (Bonthoux &

Balent, 2012). Tous les contacts d'oiseaux sont notés et détaillés selon une grille de distance et d'activité (nombre d'oiseaux, activité de chant, distance à l'observateur, vol...). Pour chaque point, les 3 passages permettent d'obtenir une abondance moyenne et une fréquence par espèce. Au total, 53 points d'écoute ont été répartis de manière homogène sur le territoire et dans des habitats divers afin de représenter au mieux, la diversité des milieux présents sur la commune (littoral, zones agricoles, vallons boisés, bords de rivière, zones urbaines...) (fig. 5).

Il est important de préciser que cette méthode permet surtout d'analyser le peuplement de passereaux nicheurs et n'est pas adaptée aux autres groupes (anatidés, rapaces...).

Indices	N°	Critères
Nidification possible	1	espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
	2	mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
Nidification probable	3	couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
	4	territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit
	5	parades nuptiales
	6	fréquentation d'un site de nid potentiel
	7	signes ou cri d'inquiétude d'un individu adulte
	8	présence de plaques incubatrices
	9	construction d'un nid, creusement d'une cavité
Nidification certaine	10	adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
	11	nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête)
	12	jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
	13	adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couvrir.
	14	adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
	15	nid avec œuf(s)
	16	nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

Tableau 1 : Grille des indices de nidification utilisés pour l'enquête (Hagemeijer & Blair, 1997)

En plus des analyses globales à l'échelle du territoire, certains sites ou espèces ont fait l'objet de prospections plus ciblées. Il s'agit notamment de caractériser plus précisément l'utilisation du territoire communal par des espèces patrimoniales nicheuses. Des points d'écoute nocturnes ont permis de rechercher les espèces particulières telles que l'Engoulevent d'Europe (8 points répartis sur Plé-

rin) ou les rapaces nocturnes (GEOCA, 2012). Pour ces derniers, la méthode de la repasse a été employée sur 14 points afin de rechercher plus spécifiquement la Chevêche d'Athéna qui était signalée historiquement sur la commune de Plérin (GEOCA, 2012).

D'autre part, les colonies d'Hirondelles de fenêtre et de rivage ont été suivies de manière quantitative dans la cadre des

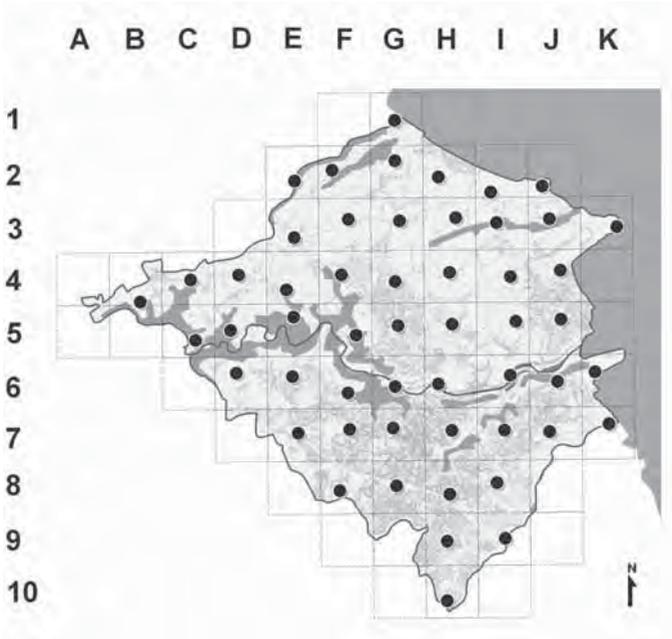


Figure 5 : Localisation des points d'écoute effectués

suivis réalisés par l'association (Audren, 2012). De la même manière, la reproduction du Grand Corbeau et du Faucon pèlerin a été assurée de manière précise

dans le cadre des suivis départementaux et régionaux de ces espèces. Le suivi de l'un des sites de Faucon pèlerin a d'ailleurs fait l'objet d'une publication (Brosse, 2013).



La pointe de Cesson / Saint-Brieuc domine l'avant-port du Légué (Y. Février)

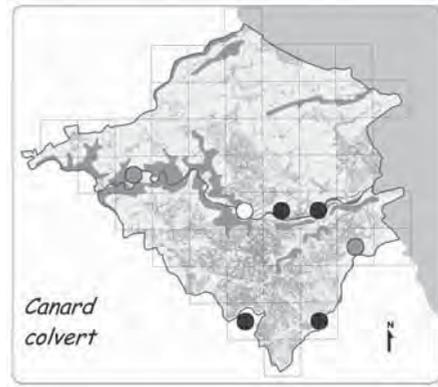
Monographies

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Le Tadorne de Belon est une espèce difficile à recenser sans inventaire dédié. Localement, l'espèce utilise l'estran une grande partie de l'année à des fins alimentaires et occupe les rochers littoraux comme reposoir. Dans la majorité des cas, les indices de nidification proviennent de l'observation de jeunes dans les estuaires qui sont regroupés en nurseries. D'après les observations réalisées en 2012, il est probable qu'un à deux couples se reproduisent localement dans les falaises végétalisées du littoral entre le port du Légué et la plage des Rosaires. Par la suite, les vasières du port du Légué et de la baie sont exploitées par les adultes reproducteurs et des familles. Des familles ont ainsi été observées en 2012 devant la plage des Rosaires, devant Martin-Plage et au port du Légué. En 2006, c'était 2 à 5 couples nicheurs qui étaient recensés sur Saint-Brieuc et 1 à 4 sur Plérin (Trodec, 2006) contre en 2011, 2 à 3 couples sur Saint-Brieuc et 1 à 2 couples sur Plérin (Breus, 2011). Les effectifs semblent rester relativement stables.

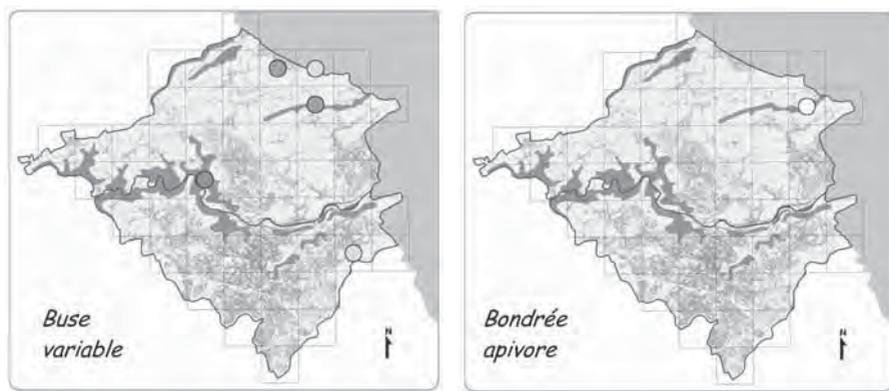
Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Espèce très commune et cosmopolite, le Canard colvert a été finalement peu noté en période de reproduction sur les deux communes prospectées, ce qui paraît logique du fait de la rareté des milieux humides à cette échelle. Sa nidification est surtout avérée le long de la vallée du Gouët jusqu'au port du Légué où des jeunes sont régulièrement observés en nurseries. Des nicheurs certains sont également notés au sud de Saint-Brieuc où la présence d'étangs permet son installation. L'absence de zones humides qui caractérise le territoire est révélateur pour cette espèce qui affectionne les eaux calmes même si les rivières lentes sont partiellement colonisées.



Buse variable *Buteo buteo*

Au total, deux aires de Buse variable ont été localisées et une troisième n'a pu être située précisément sur le territoire. Toutes sur la commune de Plérin, qui se trouve donc dans la moyenne des densités communales (2 à 3 couples) obtenues en Bretagne dans les années 2000 (Collectif, 2012). Néanmoins, au vu de la superficie de la commune et des densités importantes parfois observées pour cette espèce, ces résultats témoignent sans doute d'une taille restreinte des milieux favorables (vallons boisés, bois...). Son absence de Saint-Brieuc reste en revanche tout à fait logique compte tenu de l'absence d'habitats favorables.



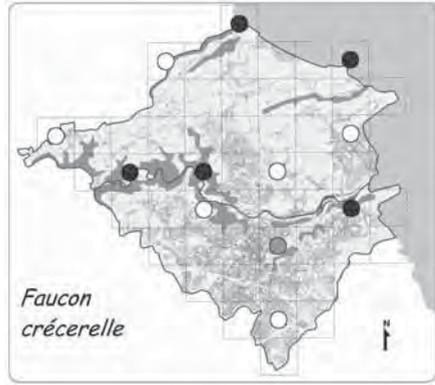
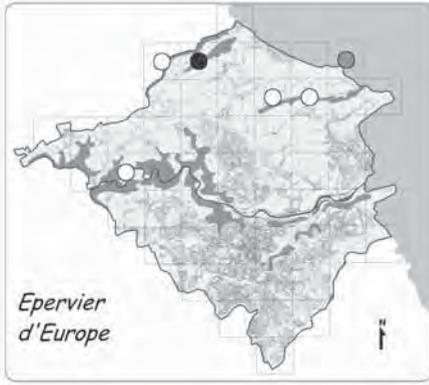
Bondrée apivore *Pernis apivorus*

La Bondrée apivore n'a été observée qu'une seule fois au cours des prospections. Si elle est relativement discrète en période de reproduction, la pauvreté des contacts ne permet pas de déceler un indice de nidification autre que possible. Quelques habitats potentiellement favorables sont néanmoins présents sur la commune de Plérin avec notamment la vallée du Gouët et quelques autres vallons boisés entourés d'un maillage bocager encore attractif.

Epervier d'Europe *Accipiter nisus*

Durant la saison de reproduction, l'Epervier d'Europe affectionne les formations résineuses en général, placées sur les pentes en particulier, où il édifie souvent son aire (Joncour, 1986). Comme pour d'autres rapaces, la commune de Saint-Brieuc ne fournit aucun indice de nidification en 2012, même s'il reste probable que l'espèce occupe quelques parcs ou petits boisements notamment dans la vallée du Douvenant et celle de Gouëdic où l'espèce était signalée nicheuse en 2009. Sur la commune de Plérin,

6 mailles fournissent des indices. La présence de jeunes au nid est notée dans la vallée de Tournemine. L'observation répétée de l'espèce sur le secteur de la pointe des Tablettes à Plérin confère à cette maille un indice probable de nidification. Enfin, des indices sont relevés dans la vallée d'Argantel et la vallée du Gouët. On peut donc estimer la population communale de Plérin à au moins 4 à 5 couples nicheurs.



Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Le Faucon crécerelle apparaît comme le rapace nicheur le plus commun des communes de Plérin et Saint-Brieuc. Au total, 5 à 6 aires ont pu être localisées en 2012 dont 4 sur Plérin. Les deux carrières de la vallée du Gouët, Persas et Grognet ont produit respectivement 3 et 1 jeunes. À Tournemine, 3 jeunes ont également pris l'envol. Le nombre de jeunes reste indéterminé à la pointe des Tablettes et au-dessus du port du Légué. Un couple est également présent sous le pont de Toupin dans la vallée de Gouëdic. Un autre couple est présent sur la commune voisine de Pordic, dans la vallée du Parfond du Gouët. Les observations ponctuelles d'individus sur d'autres mailles sont souvent à rapprocher des nicheurs recensés ou à des oiseaux issus des communes voisines (Grève des Courses à Languieux, Tréguieux pour la partie sud...). On peut estimer la population nicheuse des deux communes à 6-7 couples en 2012.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Le Faucon hobereau niche tardivement en saison et nécessite donc un suivi particulier. Sur le territoire étudié, l'espèce a été observée à plusieurs reprises tout au long de la saison de reproduction au niveau du port du Légué, dans la vallée du Gouët, à la pointe des Tablettes, à la pointe du Roselier ainsi qu'au niveau de la Grève des courses à l'est de la ville de Saint-Brieuc. Ces observations répétées laissent présager une nidification locale probable mais sans localisation précise du site de nidification. Les vallées

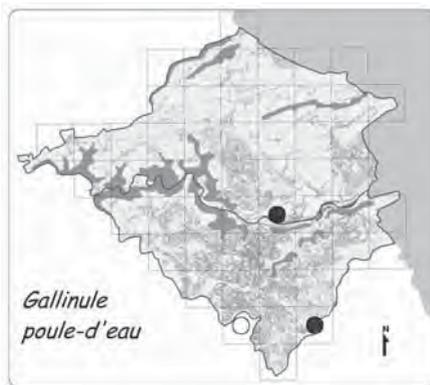
boisées de Plérin, et notamment celle du Gouët, paraissent favorables à cette espèce en expansion en Bretagne (Collectif, 2012).

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Après une absence régionale de 40 années faisant suite à une persécution ciblée et à des contaminations par les pesticides, le Faucon pèlerin a fait son retour en 1999 comme nicheur sur les falaises costarmoricaines (Collectif, 2012). Depuis, l'espèce progresse et étend son aire de reproduction, notamment sur les pourtours de la baie de Saint-Brieuc. En 2012, 2 couples de Faucon pèlerin ont fourni des indices de présence/reproduction sur la commune de Plérin. Le premier couple, cantonné à la carrière du Persas, ne semble pas avoir tenté de se reproduire malgré des conflits territoriaux avec les autres espèces présentes (Grand Corbeau, Faucon crécerelle), comportement assez classique pour de nouveaux sites. La surveillance de ce couple devra d'ailleurs être poursuivie dans les années à venir pour détecter des indices de reproduction.

Le second couple en revanche a bel et bien niché sur une falaise littorale de Plérin. Malgré les nombreuses perturbations anthropiques et climatiques, la naissance et l'élevage d'un jeune Faucon pèlerin (sur ce secteur de la baie de Saint-Brieuc constitue une première historique. Cependant, la fréquentation humaine et les activités de loisirs sur ce secteur ne permettent pas d'être optimiste quant à la pérennité de cette colonisation (Brosse, 2013). Les observations effectuées sur Saint-Brieuc et en fond de baie se rapportent vraisemblablement à ce couple nicheur, souvent observé en direction de l'estran (Brosse, 2013). Il ne faut toutefois pas exclure la possibilité d'une future reproduction de l'espèce sur l'agglomération briochine tant elle progresse et s'adapte au milieu urbain.

Les autres couples reproducteurs les plus proches nichent sur les falaises de Plouha au nord-ouest et les falaises de Fréhel au nord-est. Ce couple permet à la population de la baie de Saint-Brieuc d'atteindre un effectif de 6 à 7 couples nicheurs pour un total départemental de moins de 10 couples et un total régional proche de 30 couples (Cozic, comm. pers.).



Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*

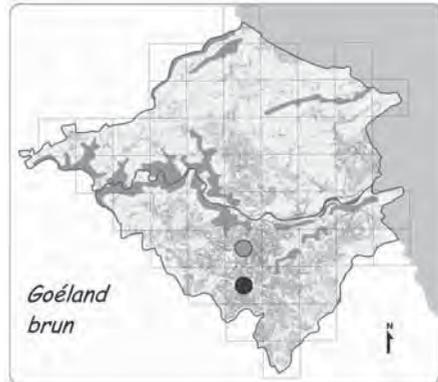
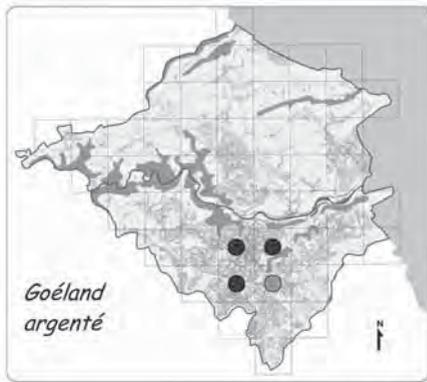
La Gallinule poule d'eau niche de manière très localisée sur le territoire. Seuls trois indices de reproduction sont notés au port du Ligué et sur les étangs du Douvenant et de Brézillet. La rareté des zones humides sur les deux communes explique en partie cette localisation pour une espèce pourtant très commune et opportuniste qui peut très bien s'adapter aux conditions urbaines, pour peu que la végétation rivulaire permette son installation.

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*

Une donnée de chanteur de Faisan de colchide est obtenue sur Plérin lors des inventaires semi-quantitatifs. L'espèce reste assez commune au printemps dans les zones agricoles à la suite des lâchers cynégétiques opérés durant la période de chasse.

Goéland argenté *Larus argentatus*

Le Goéland argenté est une espèce nicheuse devenue régulière sur la ville de Saint-Brieuc et sur quelques communes périphériques (Langueux...). Localisés sur les toits et cheminées des bâtiments, les nids sont difficiles à recenser. Leur présence est depuis longtemps pointée du doigt par quelques riverains (20 plaintes seulement à Saint-Brieuc en 2012) ce qui contraint la municipalité à de lourdes et coûteuses campagnes de stérilisation des œufs. En 2012, les deux passages ont concerné 114 puis 116 nids, soit un total de 230 nids traités (Djabour, 2012).

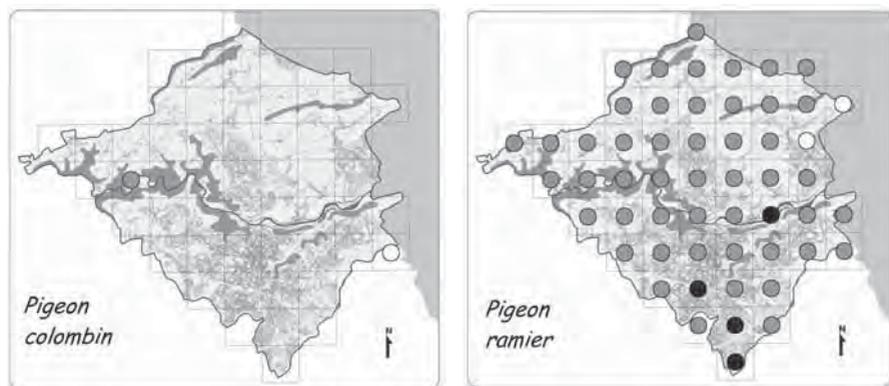


Goéland brun *Larus fuscus*

Le Goéland brun, comme le Goéland argenté, niche en milieu urbain dans le centre-ville de Saint-Brieuc. Aucun recensement précis n'est disponible et les sites de nidification sur les toits sont généralement difficiles d'accès et d'observation. Toutefois, les observations réalisées permettent de confirmer la reproduction certaine de plusieurs couples. Pourtant, le bilan annuel municipal de stérilisation des goélands ne mentionne aucune ponte de Goéland brun (Djabour, 2012).

Pigeon colombin *Columbia oenas*

Le Pigeon colombin est une espèce cavernicole assez localisée en période de reproduction en Bretagne, qui colonise essentiellement les grands boisements, certaines falaises littorales et les carrières (Collectif, 2012). Sur le périmètre étudié, un seul site accueille l'espèce : 1 à 2 couples nicheurs sont présents dans la carrière du Persas sur la commune de Plérin. Un autre cas de nidification est suspecté sur la commune limitrophe de Langueux, sur le secteur de la grève des courses.



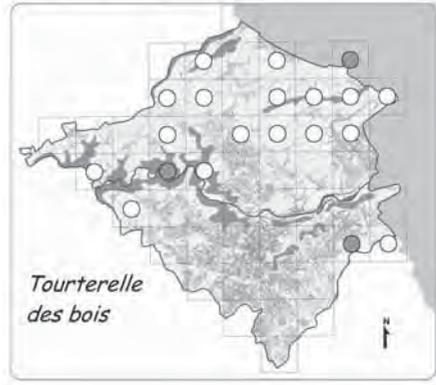
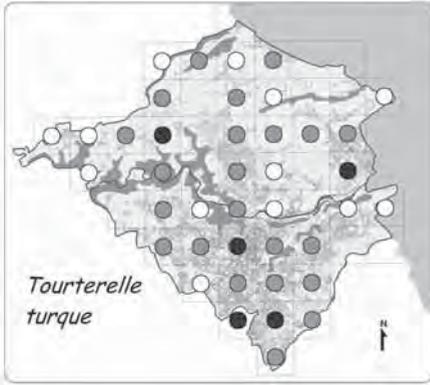
Pigeon ramier *Columba palumbus*

Le Pigeon ramier apparaît comme l'espèce nicheuse la plus commune et la plus abondante du territoire étudié. Les IPA réalisés classent l'espèce au premier rang des fréquences, mais aussi des abondances avec 2,4 individus contactés en moyenne par point d'écoute. En terme de répartition, l'espèce a été notée nicheuse sur l'ensemble des mailles. Le Pigeon ramier colonise presque tous les milieux : campagne, zones résidentielles, zones urbaines... Le maillage boisé et les cultures céréalières sont deux facteurs qui favorisent peut-être également son abondance locale.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

La Tourterelle turque est une espèce aujourd'hui majoritairement observée en milieu urbain ou périurbain ainsi qu'à proximité des exploitations agricoles. Sa répartition et son abondance traduisent donc partiellement le degré d'anthropisation des milieux, ce qui s'observe aussi en hiver (Théof & Février, 2012). Elle a été contactée sur 64 % des points d'écoute réalisés au total mais apparaît nettement plus fréquente et abondante à Saint-Brieuc (presque 80 % des IPA et 0,8 ind./point) qu'à Plérin (56 % des IPA et moins de 0,5 ind./point).

L'espèce est très dépendante de la présence humaine et semble absente dans les secteurs sans bâtis (vallée, habitats naturel côtiers, ...) ainsi que dans les zones agricoles les plus intensives de Plérin.

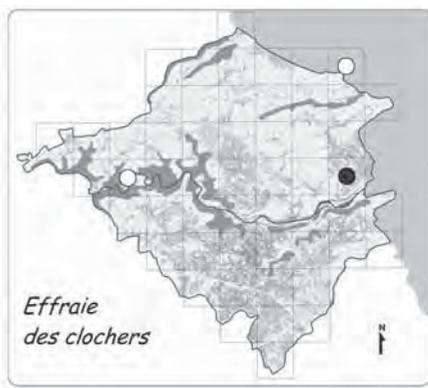
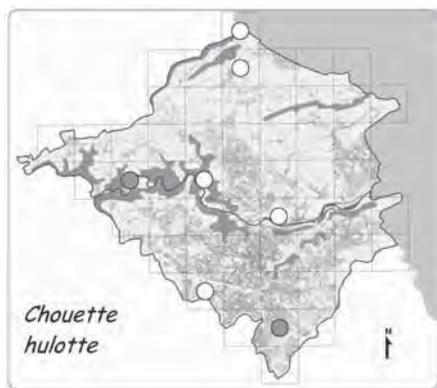


Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Espèce migratrice, la Tourterelle des bois affectionne les habitats diversifiés de bocage et de fourrés en période de nidification. En conséquence, son absence des zones urbaines de Saint-Brieuc et Plérin semble logique. Elle est aussi quasi-absente des zones agricoles intensives de Plérin. En revanche, elle colonise les fourrés littoraux des principales pointes rocheuses, les vallons boisés, le bocage et les grandes friches comme la Grève des Courses ou l'ouest de Saint-Brieuc. Les chanteurs fournissent l'essentiel des indices de présence et de nidification, ce qui explique le taux élevé d'indices possibles. Si l'espèce est bien répartie, ses densités restent peu élevées et elle n'apparaît par exemple qu'en 34^e position en termes de fréquence IPA sur Plérin.

Chouette hulotte *Strix aluco*

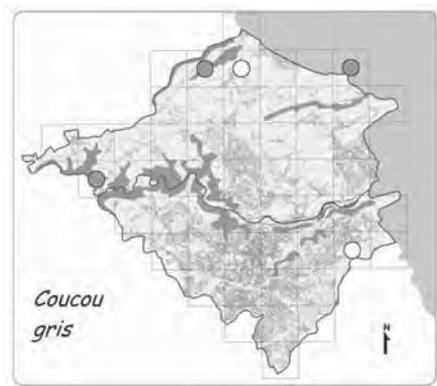
Comme toutes les espèces nocturnes, la nidification de la Chouette hulotte peut être difficile à localiser précisément. Contactée dans la majorité des cas au cri, l'espèce occupe des habitats diversifiés pouvant aller du milieu forestier au parc urbain en passant par le bocage. Sur le territoire étudié, la Chouette hulotte semble surtout présente dans la vallée du Gouët, la vallée du profond de Gouët ainsi qu'au sud de Saint-Brieuc, dans la vallée du Gouëdic. On peut sans doute estimer la population des deux communes à au moins 5 couples.



Effraie des clochers *Tyto alba*

L'Effraie des clochers est une espèce habituée au bâti qui représente l'essentiel de ses sites de nidification actuels. Néanmoins, sa reproduction en falaises naturelles ou artificielles (carières) reste assez fréquente, surtout en Bretagne. Elle évite les zones trop urbanisées même si elle y est parfois observée et préfère généralement les paysages ouverts comme les secteurs agricoles et bocagers qu'elle exploite pour chasser. Les vieux édifices, notamment les églises et certaines granges sont attractifs pour la reproduction. Localement, l'espèce est nicheuse dans l'église de Saint-Laurent mais pourrait être présente dans d'autres sites. En falaise, l'espèce a été notée sur la carrière du Persas ainsi qu'à la pointe des Tablettes, ce qui pourrait également correspondre à des reproducteurs. L'estimation de la population locale d'Effraie des clochers reste difficile tant l'espèce peut être discrète. On peut sans doute estimer que plus de 3 couples se partagent néanmoins le territoire.

Coucou gris *Cuculus canorus*



Très peu noté en début de saison, le Coucou gris a par la suite été contacté par le biais de quelques chanteurs. La régularité de l'espèce sur quelques secteurs bien précis permet de penser à une reproduction localisée. Mais la raréfaction manifeste de l'espèce sur le plan régional doit probablement toucher directement le territoire communal. Ceci peut être localement lié à la rareté des espèces insectivores potentiellement parasitées par le Coucou gris et notamment l'absence de certaines fauvettes

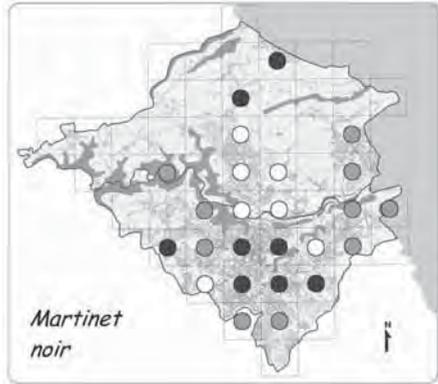
paludicoles comme la Rousserolle effarvate qui est souvent parasitée. Les zones urbanisées sont dans tous les cas complètement désertées par l'espèce. La tendance de cette espèce emblématique de nos peuplements nicheurs est à suivre de près au cours des prochaines années.

Huppe fasciée *Upupa epops*

Une information transmise tardivement fait état de l'observation d'une Huppe fasciée sur un site de la vallée du Gouët. L'espèce ayant déjà été signalée localement par le passé, il est possible qu'un couple nicheur ait pu passer inaperçu durant le printemps 2012. L'espèce reste un nicheur très rare à l'échelon départemental mais sa relative discrétion lorsque les densités sont faibles peut expliquer que quelques couples passent facilement inaperçus aux yeux des ornithologues.

Martinet noir *Apus apus*

Le Martinet noir reste une espèce assez bien répartie localement durant ses chasses alimentaires et sa migration. Les zones de reproduction sont, elles, directement liées au tissu urbain ou à la présence de constructions hautes qui lui permettent de trouver des cavités de reproduction. Logiquement, Saint-Brieuc compte donc plus de mailles occupées que Plérin et les populations y sont certainement plus importantes au vu des nombreux bâtiments et façades favorables. À noter également la présence d'une petite colonie en front de mer sur le site des Rosaires. Les conditions climatiques de l'été 2012 pourraient avoir joué sur sa dynamique de reproduction. Cette espèce subit directement une perte d'habitats lors des restaurations ou rénovations de certains bâtiments ou façades, notamment églises, écoles...

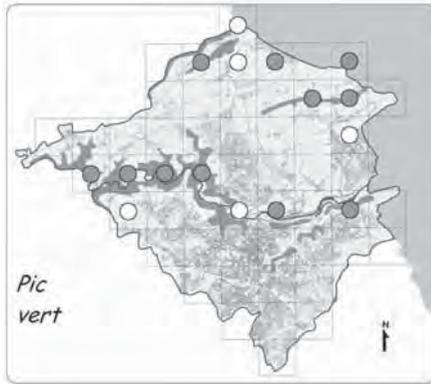


Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Le Martin-pêcheur est fréquemment observé sur les différents cours d'eau qui parcourent le territoire étudié. Sa reproduction reste néanmoins plus difficile à suivre étant donné le linéaire important concerné. La fréquence des observations et les comportements notés permettent toutefois de cibler la reproduction de l'espèce dans la vallée du Gouëdic et à la Grève des Courses (ruisseau du Douvenant). L'absence remar-

quée sur la vallée du Gouët pourrait être liée à un défaut de prospection car les sites favorables ne manquent pas, y compris près du port du Légué où l'espèce est fréquemment observée. Le territoire d'étude pourrait donc concerner au moins 2 à 3 couples de cette espèce qui a perdu la moitié de ces effectifs nationaux en 10 ans en lien avec la raréfaction de la ressource alimentaire et l'artificialisation des berges (Jiguet, 2011).

Pic vert *Picus viridis*



Fréquentant majoritairement les zones boisées, le Pic vert affectionne également les parcs et les jardins, notamment pour s'alimenter au sol sur les pelouses et prairies où il recherche les fourmilères. En revanche, il semble ici totalement éviter les zones urbaines, probablement peu favorables en termes d'habitats, de même que les zones de cultures intensives sur Plérin. Sa répartition sur le territoire semble clairement liée au taux de boisement et on distingue assez nettement deux zones de présence : toute la vallée du Gouët et une frange côtière entre Saint-Laurent et la vallée

du Parfond du Gouët. Les densités de cette espèce ne sont jamais importantes du fait de la grande taille des territoires.

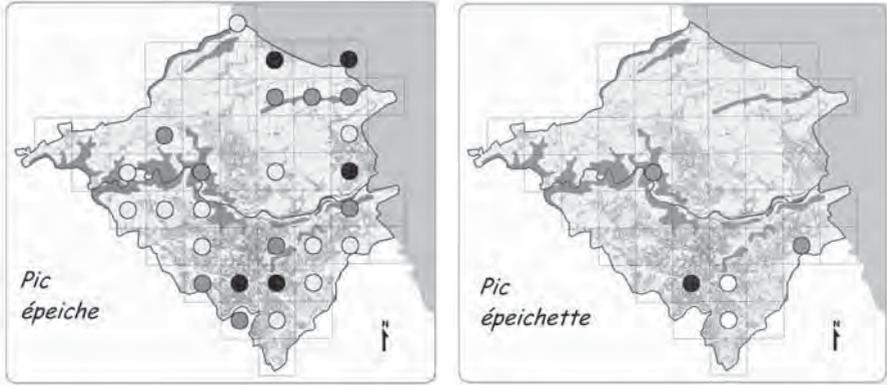
Pic noir *Dryocopus martius*

Le Pic noir n'a pas été contacté au cours des inventaires menés en 2012. En revanche, il avait déjà été noté quelques années auparavant en marge nord de la commune, dans la vallée du Parfond du Gouët. Au vu du maintien de zones favorables à sa reproduction (vieux hêtres) et à son alimentation, et de la taille des territoires, il est possible que l'espèce exploite ce secteur de manière plus ou moins régulière.

Pic épeiche *Dendrocopos major*

Le Pic épeiche est une espèce assez commune mais semble-t-il pas répartie de manière homogène sur le territoire. Peu contacté lors des échantillonnages par IPA, le Pic épeiche a surtout été noté lors des sorties complémentaires, notamment dans les vallons boisés proches du littoral et dans des jardins résidentiels où des indices de nidification certains (jeunes volants notamment) ont été enregistrés. Curieusement, l'espèce est peu notée sur Plérin et y est surtout cantonnée à une large frange littorale et à la

vallée du Gouët, avec une répartition assez proche de celle du Pic vert. En revanche, la commune de Saint-Brieuc voit une répartition nettement plus homogène et il est probable que les parcs arborés et les vallées soient favorables à cette espèce qui s'adapte assez bien au morcellement urbain.



Pic épeichette *Dendrocopos minor*

Discret et souvent difficile à observer dans la frondaison des arbres, le Pic épeichette est surtout contacté à la faveur de ses cris, même s'il faut toujours veiller à confirmer visuellement sa présence du fait d'imitations fréquentes par l'Étourneau sansonnet. Le Pic épeichette a subi un fort déclin en France au cours des dernières décennies (Jiguet, 2011). Sur le territoire d'étude, il n'a été noté que sur cinq mailles, notamment dans la partie sud de Saint-Brieuc et dans la vallée du Gouët. Au vu de sa discrétion et d'observations sur d'autres zones en dehors de la période de reproduction, il est possible que des couples nicheurs aient pu passer inaperçu, notamment dans les nombreux vallons boisés littoraux.

Alouette des champs *Alauda arvensis*

L'Alouette des champs a une répartition très dépendante de l'occupation des sols. Elle n'est présente en nombre que sur les vastes parcelles agricoles, généralement vouées à la culture céréalière ainsi que sur les prairies et pointes littorales. On constate une nette différence entre les deux communes prospectées et un évitement systématique des zones urbanisées même si l'espèce peut coloniser les friches périurbaines et certaines grandes zones industrielles ou commerciales. Sur Plérin, l'Alouette des champs est très présente. Notée sur presque 60 % des IPA, elle atteint le 11^e rang général en matière d'abondance avec près de 1 individu contacté par point échantillonné. Son abondance et sa fréquence traduisent un degré d'ouverture du milieu assez important et notamment

un remembrement assez net sur les plateaux agricoles situés dans la partie est de la commune. Sur ces secteurs, il a pu être notés parfois plus de 5 chanteurs en simultané. À Saint-Brieuc, l'espèce est notée uniquement sur une nouvelle zone encore peu urbanisée (quartier des Villages) et sur le site de la Grève des Courses.

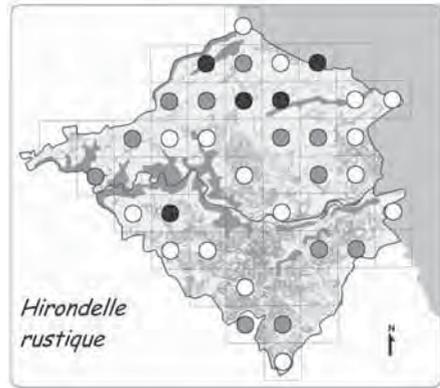
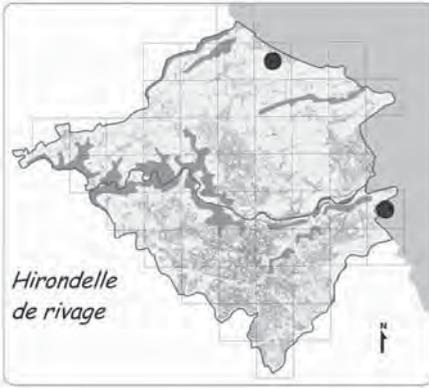
Hirondelle de rivage *Riparia riparia*

L'Hirondelle de rivage niche en colonie dans les falaises sableuses ou terreuses où elle creuse ses terriers. En Côtes-d'Armor, on distingue des populations littorales nichant principalement en milieu naturel dans les micro-falaises formées par des éboulis ou l'érosion et des populations plus continentales colonisant des milieux artificiels en carrière ou sur des zones exploitées (talus). En 2012, deux colonies ont été recensées sur le territoire d'étude. La première se situe sur une falaise littorale, entre la plage des Rosaires et la plage de Tournemine. Sur la vingtaine de trous recensés, des juvéniles ont été notés sur au moins 14 entrées. La seconde colonie est située sur l'enrochement du port du Légué à Saint-Brieuc. Les hirondelles y nichent depuis 2009 dans un merlon formé de vase extraite du port. Environ 10 couples sont notés cette année, ce qui représente le plus faible contingent depuis la découverte de la colonie qui a compté près de 100 couples lors des premières années de colonisation.

L'Hirondelle de rivage se caractérise par un erratisme assez marqué des colonies et des variations d'effectifs importants au gré des années, d'où l'importance de signaler les autres colonies connues mais non occupées en 2012. Ainsi, les plages de Tournemine et de Martin-Plage sont régulièrement occupées par des colonies également.



Colonie d'Hirondelles de rivage au port du Légué

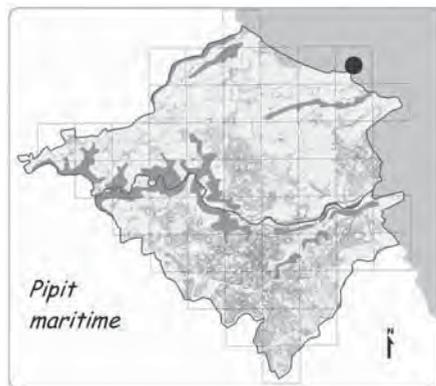
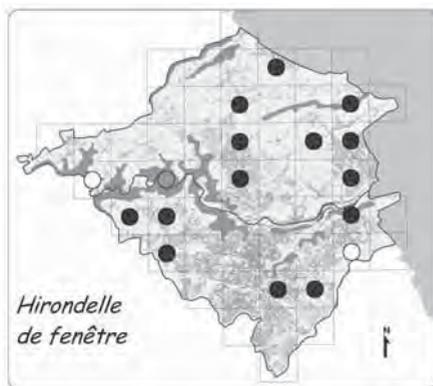


Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

L'Hirondelle rustique est en déclin régulier depuis plusieurs décennies (Jiguet, 2011). Espèce migratrice, elle subit l'accumulation des contraintes (baisse de ses ressources, pesticides...) sur tout son cycle vital, aussi bien sur les zones d'hivernages sub-sahariennes que sur ses zones de reproduction. Plutôt rurale et périurbaine, l'Hirondelle rustique est bien répartie sur le territoire et manque surtout dans le centre de Saint-Brieuc et sur quelques mailles. Elle peut en revanche être localement abondante aux abords des sites de reproduction, formant parfois de petites colonies. Les inventaires dédiés à l'Hirondelle de fenêtre ont permis de constater sa présence dans plusieurs sites urbains de Saint-Brieuc où elle colonise surtout des cheminées. Sa reproduction est en revanche rarement attestée en l'absence de suivis spécifiques.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*

Même si l'Hirondelle de fenêtre reste relativement commune en France, ses populations ont chuté de 40 % en deux décennies (Jiguet, 2011). Outre les problèmes de disponibilité alimentaire et de pesticides, il faut aussi signaler la disparition ou dégradation des zones de nidification du fait de la modernisation des habitats et des destructions volontaires. Sa répartition locale est intimement liée au bâti où elle installe son nid. Si elle s'installe parfois sur des maisons isolées, elle préfère toutefois les bourgs et les rues situées à proximité de zones de chasse et de zones humides ou de cours d'eau. Un tissu urbain trop dense ou le busage des cours d'eau sont donc des facteurs défavorables. L'espèce est ainsi quasi-absente du centre ville de Saint-Brieuc. Certains hameaux ou bourgs sur la commune de Plérin ainsi qu'au quartier des Villages sur Saint-Brieuc apparaissent en revanche favorables à l'espèce. L'enquête menée par le GEOCA sur cette espèce depuis plusieurs saisons permet d'évaluer assez finement la population locale en 2012 : 51 nids sur Plérin et 73 nids sur Saint-Brieuc (dont 44 aux Villages), soit largement plus que la moyenne départementale proche de 6 nids par commune (Audren, 2012).

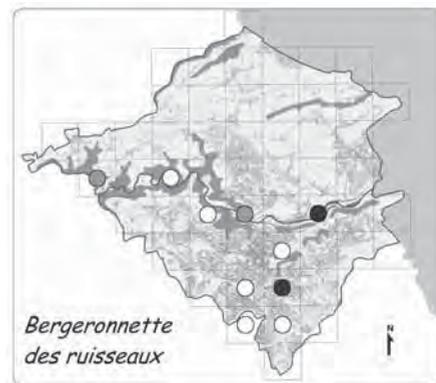
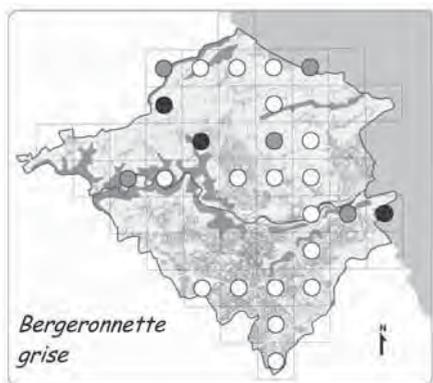


Pipit maritime *Anthus petrosus*

Le Pipit maritime apparaît comme un nicheur très localisé à l'échelle du territoire d'étude puisqu'un seul site occupé par l'espèce a été trouvé dans la falaise de la pointe des Tablettes, sur la commune de Plérin. D'autres secteurs favorables pourraient convenir à l'installation de l'espèce notamment au port du Légué où l'espèce a déjà niché.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Espèce des milieux ouverts, la Bergeronnette grise est souvent liée localement aux habitats anthropisés telles que les friches, zones commerciales, exploitations agricoles, toits urbains, zones portuaires... L'espèce a été étonnement peu contactée au cours de la saison de prospection alors que de nombreux secteurs lui sont favorables. Seulement 3 mailles sont concernées par un indice de nidification certaine et 25 mailles au total fournissent des indices de reproduction. Toutefois, elle est vraisemblablement sous-



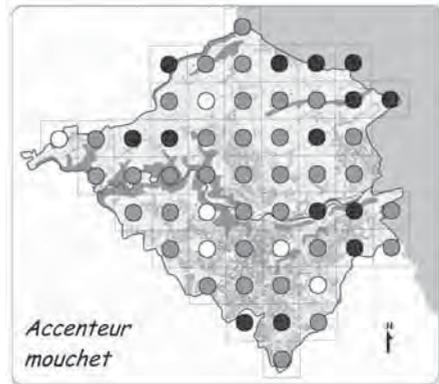
évaluée, notamment dans les zones urbaines ou périurbaines où elle doit être commune bien que peu abondante (couples à l'unité).

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*

Les cours d'eau qui sillonne la ville de Saint-Brieuc et la vallée du Gouët semblent très favorables à la Bergeronnette des ruisseaux qui y est souvent et facilement observable. Intimement liée aux eaux courantes et aux ouvrages bâtis qui y sont liés, elle profite localement des nombreux ponts et digues qui parsèment les vallées. En dehors des vallées du Gouët et du Gouëdic, l'espèce n'est quasiment pas notée malgré la présence d'habitats favorables dans la vallée d'Argantel ou du parfond de Gouët. Des indices de reproduction certains proviennent du port du Légué (hangar) et du pont de la rue de Gouëdic, en plein centre-ville. D'autres sites sont également occupés sur le Gouët et le Gouëdic où les sites favorables sont nombreux (ponts, anciens moulins, vieux murs...). L'agglomération briochine apparaît comme une zone assez favorable à cette espèce du fait d'un busage limité et du caractère semi-naturel de la plupart des cours d'eau (méandres, pierres, virages sableux, cascades, berges végétalisées...). Le maintien de ces conditions conditionne certainement la présence de cette espèce et de bien d'autres (Martin-pêcheur d'Europe). En hiver, l'espèce exploite aussi d'autres milieux ouverts comme les toits du centre-ville ou les zones commerciales.

Accenteur mouchet *Prunellus modularis*

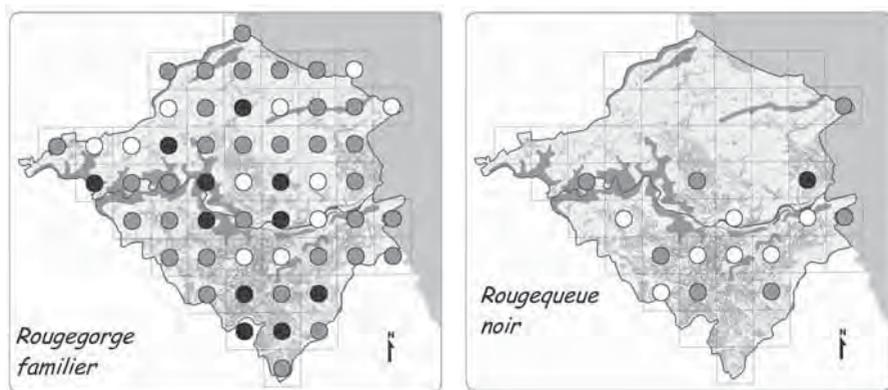
L'Accenteur mouchet est une espèce généralement très commune et bien répartie dans une grande diversité d'habitats semi-ouverts. Au cours de l'enquête, l'Accenteur mouchet confirme ce statut et se classe au 5^e rang des fréquences et des abondances IPA (sur 65 espèces). Sa distribution géographique est un bel exemple d'homogénéité puisqu'il a été noté sur la totalité des IPA réalisés. La comparaison entre Plérin et Saint-Brieuc montre également une grande similarité avec un classement et une abondance IPA très proche. Toutefois des variations d'abondance semblent se dessiner. En



effet, les zones agricoles fournissent sans doute de moins fortes densités que certains parcs ou jardins urbains et surtout que la frange littorale et les fourrés de haut de falaise où l'espèce semble particulièrement se plaire.

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Espèce très commune en Bretagne, le Rougegorge familier occupe une grande variété d'habitats semi-ouverts et boisés, à l'instar de l'Accenteur mouchet qu'il accompagne souvent. Noté sur plus de 92 % des points IPA échantillonnés et 9^e en termes d'abondance, le Rougegorge familier fournit également une forte proportion d'indices certains. Il est présent dans de nombreux milieux et habitats : bocage, parcs, jardins, boisements, fourrés littoraux et reste relativement tolérant au gradient d'urbanisation pourvu que des jardins soient présents.



Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

Le Rougequeue noir est une espèce nicheuse cavernicole qui se reproduit à l'origine préférentiellement dans les falaises. S'il occupe toujours ce type habitat, il a également su s'adapter au milieu urbain où il niche dans le bâti. On distingue donc sur le territoire au moins un couple nichant en milieu naturel à la pointe du Roselier, un couple en milieu rupestre artificiel sur la carrière du Persas et surtout une population urbaine assez conséquente sur les principaux bourgs de Plérin et l'agglomération briochine. Relativement peu contacté lors des IPA, l'espèce a surtout été notée au cours des prospections qualitatives et notamment de nuit en fin de printemps, conditions idéales pour repérer son chant caractéristique. La population briochine semble assez importante avec plus de 10 chanteurs localisés en 2012.

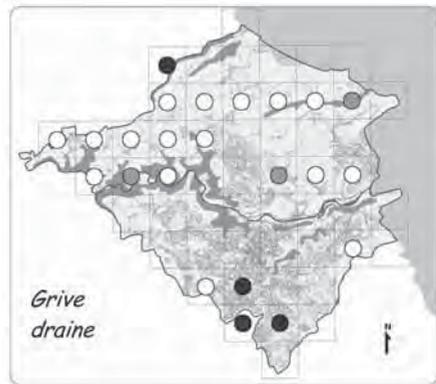
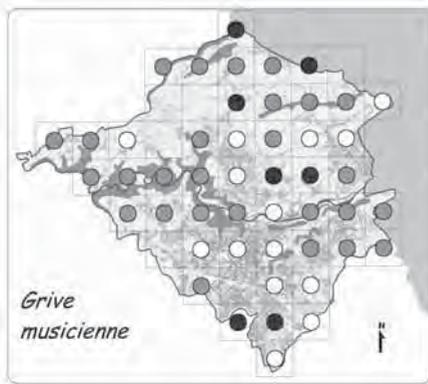
Tarier pâtre *Saxicola rubicola*

Le Tarier pâtre n'a pas été contacté sur la commune au printemps 2012 alors qu'il était présent et nicheur sur au moins deux sites (pointe du Roselier et pointe des Tablettes) lors des années précédentes. Cette espèce, plutôt notée en régression ces

dernières années, mérite donc une attention particulière dans le futur. À noter que des oiseaux (migrateurs ou oiseaux en dispersion ?) étaient à nouveau présents en fin d'été 2012 sur ces mêmes sites.

Grive musicienne *Turdus philomelos*

La Grive musicienne reste une espèce commune et largement répartie sur tout le territoire étudié. La carte de distribution obtenue aux termes de l'enquête révèle plus vraisemblablement des manques liés à des défauts de prospection plus qu'à une réelle absence. L'espèce colonise une grande diversité de milieux boisés ou arbustifs : bocage, parcs, fourrés littoraux, jardins... Contactée sur 75 % des points IPA, elle arrive en 10^e position en termes de fréquence de contact. À noter simplement qu'elle semble à peine moins fréquente et abondante sur Saint-Brieuc (70 % des IPA et 14^e rang) que sur Plérin (80 % et 10^e rang).



Grive draine *Turdus viscivorus*

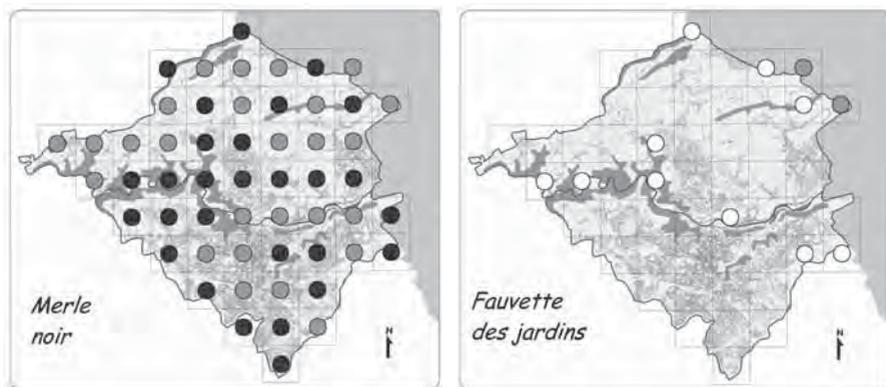
Plus localisée que la Grive musicienne, la Grive draine est surtout moins abondante. Sa précocité peut également induire un certain biais car les chanteurs sont surtout actifs en période hivernale et ont pu passer inaperçus lors des IPA printaniers. C'est ce qui explique notamment la différence entre sa fréquence IPA et les mailles indicées hors IPA.

On constate malgré tout à la suite des IPA une forte disparité de fréquence entre Plérin et Saint-Brieuc. Elle est ainsi notée sur 30 % des IPA réalisés à Plérin (29^e rang) contre seulement 5 % à Saint-Brieuc (26^e rang). Elle semble absente ou tout au moins peu présente sur la bordure littorale, dans les zones urbaines et sur les plateaux agricoles peu boisés (zones remembrées). Elle est en revanche bien présente dans la vallée du Gouët, les vallons boisés et dans les vallées urbaines les plus boisées (vallée du Gouët-

dic). La présence de boisements assez âgés semble donc un élément déterminant pour la présence de la Grive draine.

Merle noir *Turdus merula*

Le Merle noir apparaît logiquement comme l'une des espèces nicheuses les plus communes du territoire étudié. Présent sur l'ensemble des IPA réalisés, il se classe 2^e en termes de fréquence derrière le Pigeon ramier et 3^e en abondance derrière le Pigeon ramier et le Pinson des arbres avec 1,6 oiseaux détectés par point d'écoute. Le Merle noir est présent dans tous les milieux semi-ouverts et boisés, colonisant les jardins urbains, les parcs, les boisements, le bocage, les fourrés littoraux, les friches... Peu discret en période de reproduction, il fournit également une forte proportion d'indices de reproduction certains.

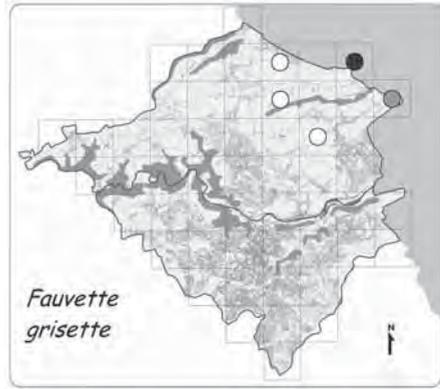
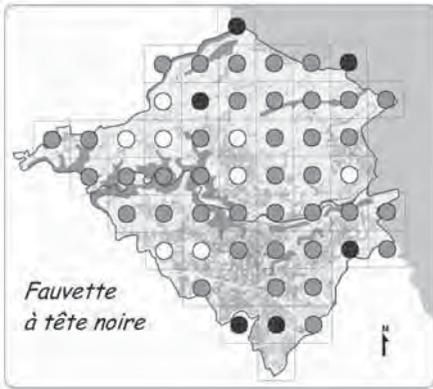


Fauvette des jardins *Sylvia borin*

La Fauvette des jardins est un migrateur assez tardif, ce qui explique en partie la pauvreté des indices de reproduction locaux. Les individus n'ont souvent été contactés au chant qu'à une seule reprise et ce, sur moins de 10 % des IPA réalisés. L'espèce se cantonne préférentiellement sur les zones littorales et les pentes bien exposées de l'intérieur (vallée du Gouët, carrières) où elle occupe les zones de fourrés denses qu'elle affectionne. Les sites les plus fréquentés par les ornithologues fournissent des indices plus forts mais aucune reproduction certaine n'a été notée. La plupart des chanteurs sont regroupés en agrégats dans les sites les plus favorables (pointe des Tablettes, pointe du Roselier, grève des Courses...).

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

La Fauvette à tête noire est la plus commune et la plus abondante des fauvettes nicheuses du territoire. Généraliste, elle fréquente une grande diversité de milieux semi-ouverts ou boisés : haies, jardins, bocage, fourrés littoraux, boisements, parcs, ripisylves...). Elle se classe 6^e en fréquence et 7^e en abondance sur les IPA réalisés et ne manque que sur 2 mailles, sans doute du fait d'un défaut de prospection. Toutefois, on constate une abondance nettement moindre en milieu urbain. Son abondance par point d'écoute chute ainsi en moyenne de 1,34 à 0,68 ind./point entre Plérin et Saint-Brieuc.



Fauvette grisette *Sylvia communis*

La Fauvette grisette reste très localisée sur Plérin et absente de Saint-Brieuc. Essentiellement notée dans les fourrés littoraux les mieux exposés de la pointe des Tablettes et de la pointe du Roselier, elle est également présente en retrait du littoral, en bordure de parcelles agricoles où la végétation de prunellier et d'ajonc offre un habitat favorable à sa nidification. À noter aussi que 2012 semble être une année particulière pour ce migrateur transsaharien qui se caractérise par une forte régression du nombre de chanteurs contactés.

Fauvette babillarde *Sylvia curruca*

Nicheur rare et localisé en Bretagne, la Fauvette babillarde n'a été contactée qu'à 2 reprises au cours du printemps 2012 dans les fourrés de la Grève des Courses à Saint-Brieuc. Restée sans suite malgré quelques recherches, cette observation concerne probablement un migrateur.

À noter que l'espèce a déjà niché par le passé sur le littoral de Plérin. Les fourrés littoraux du nord-Bretagne et notamment des Côtes-d'Armor restent des secteurs favo-

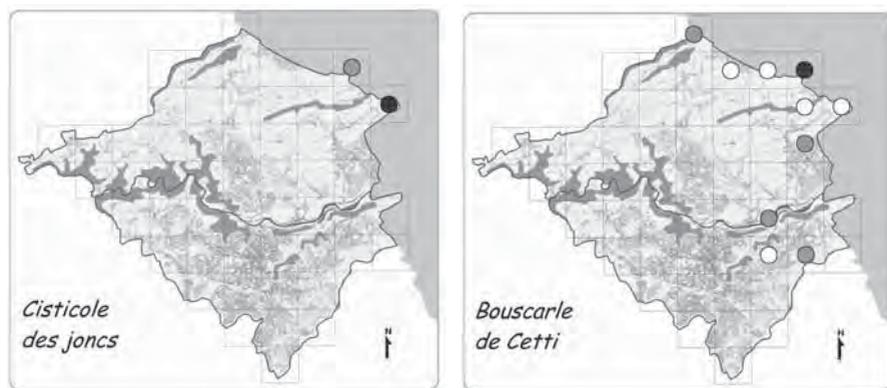
rables à sa nidification mais les très faibles densités de population et l'irrégularité des indices rendent toute tendance ou estimation difficiles.

Fauvette pitchou *Sylvia undata*

La Fauvette pitchou n'a pas été contactée en 2012 sur le périmètre d'étude. À noter que l'espèce était autrefois présente dans le secteur de la pointe du Roselier où quelques zones à jonc devaient lui fournir un habitat favorable.

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*

Classiquement chez cette espèce à fort pouvoir de dispersion et de reproduction, la Cisticole des joncs a été peu contactée en début de saison puis beaucoup plus en période estivale. Des indices de reproduction ont été apportés sur la pointe du Roselier (2 couples) et à la pointe des Tablettes.

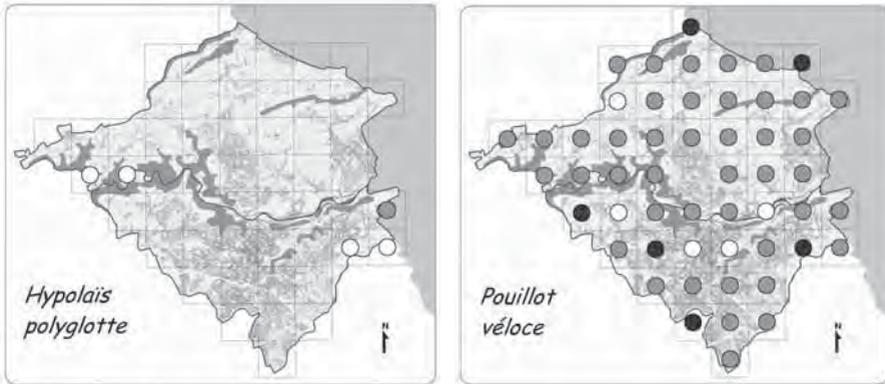


Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*

Sur le territoire d'étude, la Bouscarle de Cetti reste essentiellement cantonnée sur la façade maritime, dans les fourrées à prunellier où elle reste généralement invisible. Sa présence se trahit par son chant caractéristique et puissant qui peut être aussi audible la nuit. Un seul indice de nidification certaine a été relevé grâce à la présence de jeunes observés à la pointe des Tablettes. Les zones les moins urbanisées semblent plus favorables à l'espèce qui est logiquement plus abondante sur Plérin. Curieusement, l'espèce ne semble pas profiter du corridor boisé formé par la vallée du Gouët pour étendre sa répartition dans l'intérieur des terres.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*

L'Hypolaïs polyglotte n'a été noté en 2012 que sur des milieux semi-ouverts de friche et de lande sur peu de sites au total : enrochement du Légué, carrière du Persas, Grève des Courses. À noter que cette répartition est peut-être à relativiser du fait d'une mauvaise année générale, semble-t-il, pour cette espèce migratrice moins notée qu'à l'habitude sur des sites pourtant réguliers. Néanmoins, sa localisation traduit localement une pauvreté relative en milieux semi-ouverts et bien ensoleillés mais aussi une situation en marge d'aire de répartition de l'espèce et donc une densité pouvant paraître faible.

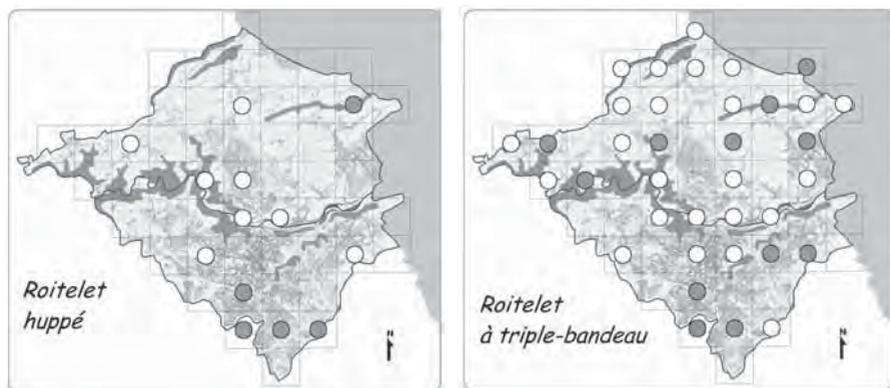


Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Le Pouillot véloce est une des espèces les plus régulières sur le territoire d'étude en période de nidification. Il a été détecté sur l'ensemble des points d'écoute et ce lors des différents passages, à l'exception du centre bourg de Plérin. Classé comme la 5^e espèce en rang fréquence et 6^e en rang abondance lors des IPA, le Pouillot véloce apparaît toutefois moins abondant sur Saint-Brieuc et en milieu urbain de manière générale (0,81 ind./point contre 1,34 ind./point à Plérin). Il y est sans doute plus localisé et dépendant des jardins arborés et de divers espaces verts.

Roitelet huppé *Regulus regulus*

Le Roitelet huppé a été assez peu contacté au cours de la période de reproduction. Il est surtout noté dans les milieux arborés de résineux, où il est régulièrement accompagné par le Roitelet à triple-bandeau. Sa présence est sans doute sous-estimée localement compte-tenu des nombreux secteurs favorables à l'espèce. Des suivis plus poussés au sud de Saint-Brieuc révèlent notamment une présence significative.



Roitelet à triple-bandeau *Regulus ignicapilla*

Le Roitelet à triple-bandeau est une espèce assez largement répartie sur le territoire étudié, notée sur environ un tiers des points IPA échantillonnés. Cette abondance qui conforte les observations et ressentis des ornithologues locaux est certainement récente, au vu de la dynamique de l'espèce, de sa localisation passée (elle reste encore listée comme Déterminante ZNIEFF en Bretagne) et de son essor outre-manche (Wynn *et al.*, 2012). Le Roitelet à triple-bandeau apparaît nettement plus opportuniste que le Roitelet huppé et colonise des milieux bien plus variés, pourvu qu'il y trouve quelques résineux ou du lierre pour dissimuler son nid : allées ou haies de résineux, vallées boisées, boisements mixtes ou de feuillus, parcs, jardins...

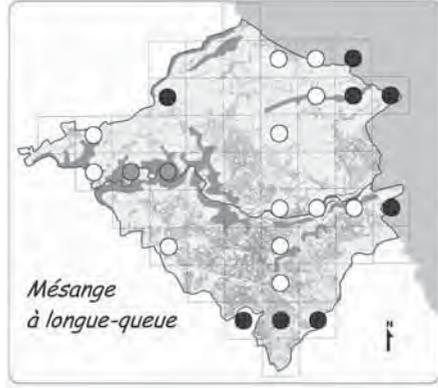
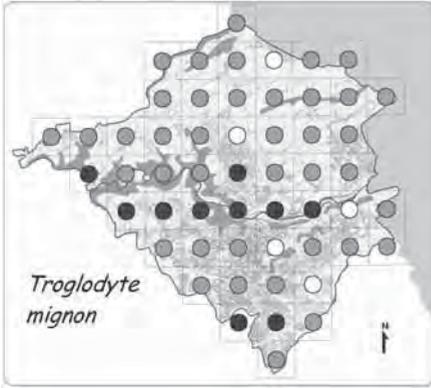
Gobemouche gris *Muscicapa striata*

Le Gobemouche gris est une espèce très discrète qui peut facilement passer inaperçu en période de reproduction. Non détectée en 2012, l'espèce s'est reproduit en 2011 près du quartier de Beauvallon (Olivier Urvoy, comm. pers.) et en 1999 aux Villages. Le Gobemouche gris peut nicher en ville en couples isolés aussi bien que dans certains milieux semi-ouverts (lisières forestières, fourrés...) mais généralement en couples isolés.

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Le Troglodyte mignon apparaît comme l'une des espèces les plus fréquentes et abondantes du territoire d'étude. Aux termes des IPA, il se situe au 4^e rang d'abondance (1,6 ind./point) et au 2^e en fréquence (derrière le Pigeon ramier). Ces chiffres coïncident avec le statut cosmopolite et abondant de l'espèce en France. Le Troglodyte colonise localement presque tous les milieux, des jardins urbains aux falaises littorales en passant par les zones agricoles ou les boisements. Au vu de la facilité à prouver sa reproduction,

on peut penser qu'il est plus abondant dans les vallées boisées riches en végétation basse, talus et fourrés.

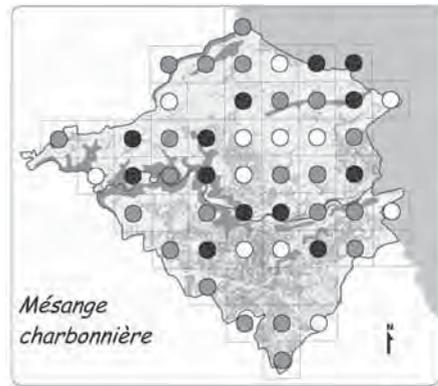


Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*

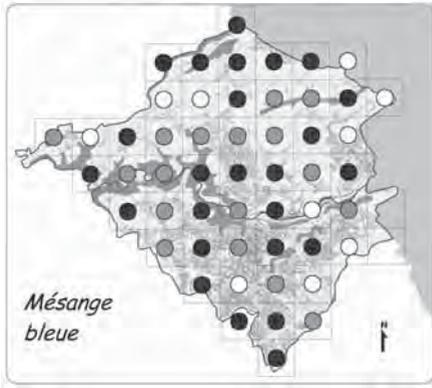
La Mésange à longue queue apparaît assez localisée sur le territoire. Evitant les zones urbaines et les zones de cultures intensives, elle est surtout présente dans les haies boisées situées sur les pentes des vallées du Gouët et du Gouëdic et sur la frange littorale où elle peut être localement très commune. Les friches et parcs urbains peuvent lui convenir pourvu que des fourrés et boisements soient présents.

Mésange charbonnière *Parus major*

Moins commune semble-t-il en abondance que la Mésange bleue, la Mésange charbonnière reste commune et largement répartie sur le territoire. Facile à détecter au chant, elle est notée sur 70 % des IPA, aussi bien sur Plérin que sur Saint-Brieuc. Elle est sans doute présente partout même si ses densités en ville doivent être moins importantes. Elle préfère en effet les zones boisées semble-t-il même si elle s'adapte à de nombreux milieux.



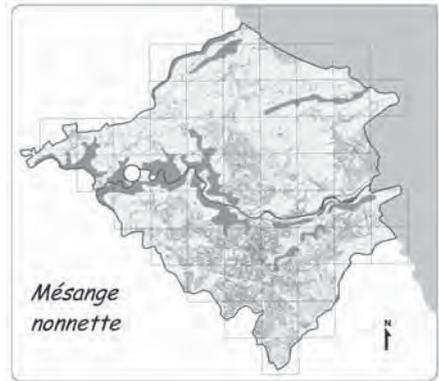
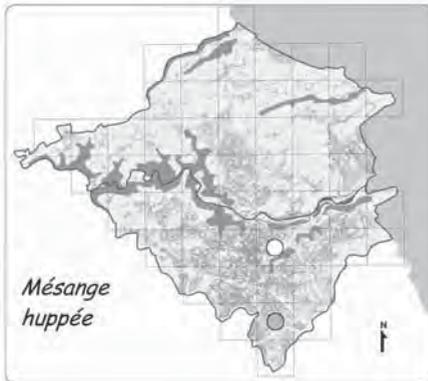
Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*



Contactée sur plus de 85 % des points d'écoute et 12^e en termes d'abondance, la Mésange bleue est à la fois fréquente et abondante. Tout comme la Mésange charbonnière, on ne détecte pas de différence de fréquence entre Plérin et Saint-Brieuc et peu de variation en abondance au cours des IPA. Toutes les mailles sont occupées et les indices de reproduction sont souvent forts du fait de la facilité à détecter les nids. Elle fréquente une grande variété de milieux urbains et ruraux (bois, jardins, fourrés littoraux...).

Mésange huppée *Lophophanes cristatus*

La Mésange huppée niche de manière localisée dans le département, occupant essentiellement les boisements de résineux ou mixtes. Absente de la commune de Plérin, elle semble occuper quelques secteurs de la vallée du Gouëdic où les conditions sont favorables.



Mésange nonnette *Poecile palustris*

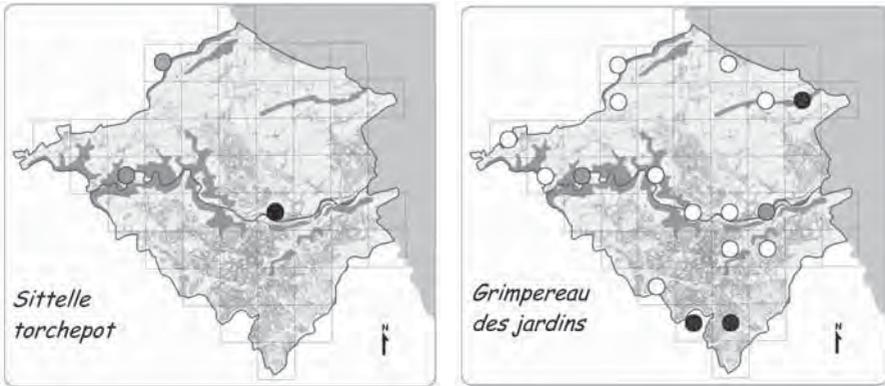
La Mésange nonnette n'a fourni qu'un seul contact lors de l'enquête menée en 2012, aux abords de la carrière du Persas. Les habitats forestiers de la vallée du Gouët restent

favorables à cette espèce fortement liée aux vieux boisements et souvent absente des zones littorales. Sa répartition et son absence locale sont donc des éléments d'analyse intéressants, d'autant plus que l'hiver précédent avait permis l'observation assez nette de cette espèce dans le département et le reste de la région.

Sittelle torchepot *Sitta europaea*

Plutôt forestière, la Sittelle torchepot est parfois observée en ville dans les parcs riches en vieux arbres. Curieusement et malgré des recherches spécifiques, les communes de Plérin et Saint-Brieuc n'ont fourni que très peu d'indices de nidification pour cette espèce pourtant assez présente en période hivernale. Les trois indices retenus se localisent dans la vallée du Gouët et dans la vallée du Parfond du Gouët dans des boisements âgés.

Il est probable que des nicheurs isolés aient pu passer inaperçus dans certains parcs urbains ou de grands jardins privés.

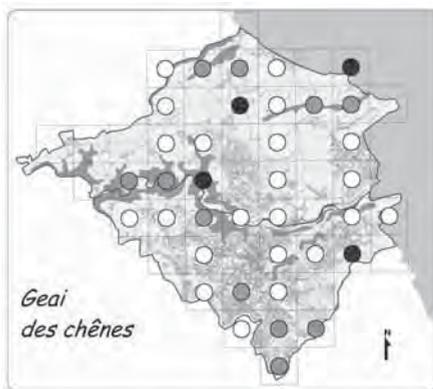
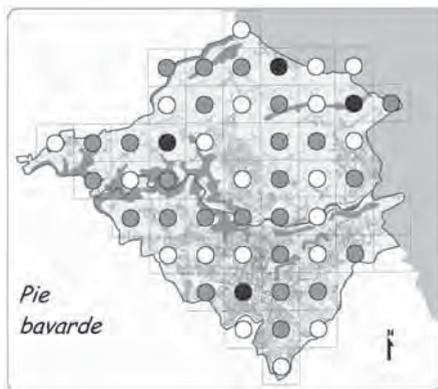


Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

Repéré le plus souvent par son chant ou son cri, le Grimpereau des jardins ne fournit pas aisément d'indice de nidification probable ou certaine, d'autant plus que l'espèce chante de moins en moins au fil de la saison de reproduction. L'envol assez bruyant des jeunes peut toutefois permettre de repérer des sites de nidification comme cela a été le cas au sud de Saint-Brieuc notamment. Localement, le faible taux de boisement âgé induit une densité assez faible et donc un taux de détection sans doute réduit. Néanmoins, on peut estimer que l'espèce est présente dans tous les secteurs boisés de taille importante : vallées, vallons côtiers, bois et grands parcs. à Saint-Brieuc, elle profite des vallées boisées pour se maintenir mais semble cependant absente des grands ensembles urbains, des zones suburbaines et des zones agricoles peu boisées de Plérin.

Pie bavarde *Pica pica*

La Pie bavarde est une espèce commune, certainement présente sur l'ensemble des mailles du territoire. Lors des IPA, elle apparaît au 13^e rang en fréquence. Les nids restent faciles à détecter, surtout en début de saison avant que les feuilles apparaissent. Tous les milieux sont colonisés : zones urbaines, jardins, campagne, boisements, littoral.



Geai des chênes *Garrulus glandarius*

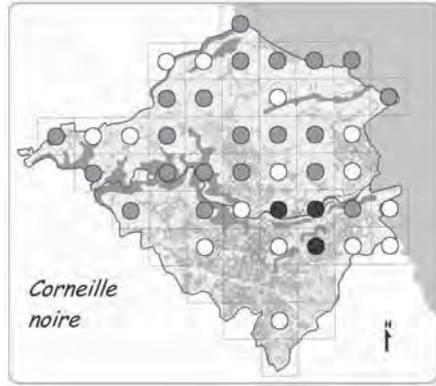
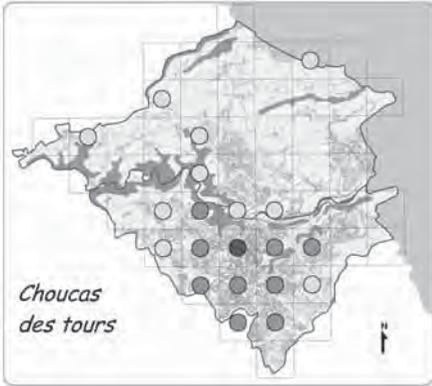
Le Geai des chênes est assez bien réparti sur le territoire, fréquentant aussi bien les vallons boisés que le littoral et les zones suburbaines (parcs, jardins). Il semble manquer dans les centres très urbanisés et sur les zones remembrées et cultivées (plateaux agricoles). L'espèce semble donc être un bon indicateur du degré de boisement.

Choucas des tours *Corvus monedula*

Le Choucas des tours reste une espèce essentiellement localisée aux zones urbaines ou tout du moins artificialisées (port, zones commerciales...). Il se reproduit surtout dans les cheminées des plus anciens bâtiments des zones urbaines, ce qui explique sa concentration relative dans les centres-villes. Aucun site de nidification rupestre n'a été relevé localement, ni sur le littoral, ni en carrière. À noter que si les effectifs locaux restent encore assez faibles, l'espèce semble en progression sur le plan régional et que ces populations pourraient croître dans les années à venir.

Corneille noire *Corvus corone*

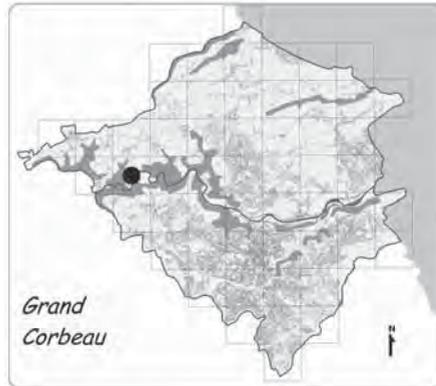
La Corneille noire, espèce à l'origine plutôt forestière mais relativement opportuniste, semble éviter les zones urbaines en période de nidification sur le territoire étudié à



l'inverse de certains grands centres urbains comme Paris (Malher *et al.*, 2010). La comparaison avec la distribution du Choucas des tours est, à ce titre, assez parlante. Seules les vallées du Gouët et du Gouédic ont fourni des indices de reproduction certains. Peu d'éléments sont disponibles pour caractériser son abondance en période de reproduction car elle est régulièrement contactée sur les points d'écoute mais les nicheurs semblent parcourir des distances assez élevées.

Grand Corbeau *Corvus corax*

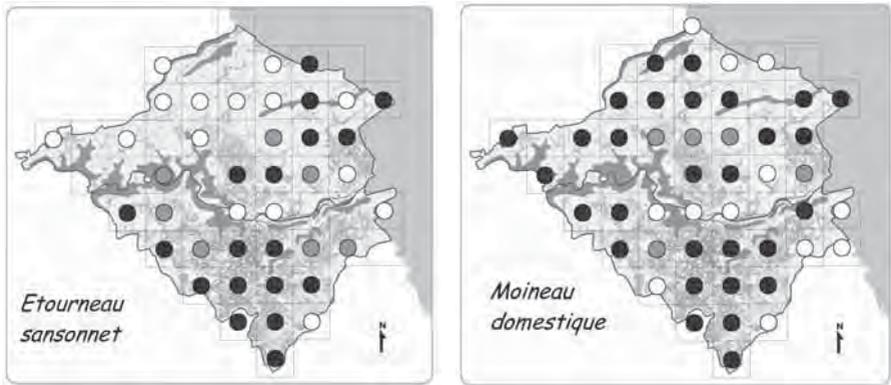
Un couple de Grand Corbeau a niché sans succès en 2012 sur la carrière du Persas à Plérin. Il s'agit de la première reproduction connue sur ce site, sachant que l'espèce nichait par le passé (jusqu'en 2010) sur l'autre carrière de Plérin située plus à l'est et plus anciennement encore sur le littoral (pointe du Roselier et pointe des Tablettes). Une observation de parade réalisée sur Saint-Brieuc au printemps se rapporte vraisemblablement à ce couple nicheur. À noter également que l'espèce se reproduit à l'est de Saint-Brieuc, sur la commune d'Yffiniac.



Comme dans beaucoup de secteurs en Bretagne, l'espèce a quitté ses zones de reproduction littorales très fréquentées pour des zones intérieures (carrières), nettement plus tranquilles car généralement interdites d'accès, d'où sa préférence à ce titre pour les carrières en activité.

Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Nicheur commun et bien réparti, l'Étourneau sansonnet semble curieusement moins présent dans la moitié ouest de Plérin. Ceci peut s'expliquer par sa plus grande abondance dans les zones anthropisées (jardins, parcs, exploitations agricoles, zones suburbaines...) et donc par une détection plus aisée dans ces secteurs. Il est aussi clairement plus abondant et présent en zone urbaine et atteint les 9^e et 10^e rang respectivement en abondance et fréquence IPA sur Saint-Brieuc contre les 24^e et 23^e rangs sur Plérin.

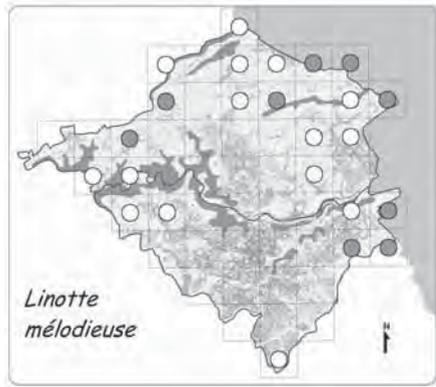
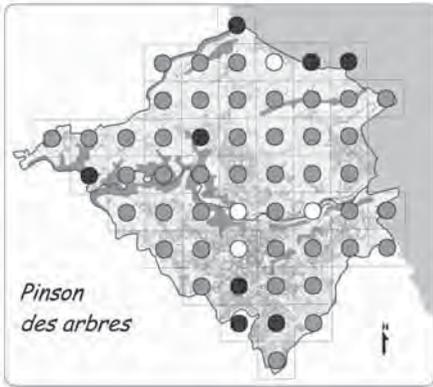


Moineau domestique *Passer domesticus*

Le Moineau domestique reste très lié aux zones anthropisées telles que les zones d'habitations ou les exploitations agricoles. De ce fait, l'espèce est très bien répartie sur l'ensemble des deux communes, profitant du tissu urbain et des nombreux hameaux. Néanmoins, elle est absente de quelques secteurs plus boisés comme dans la vallée du Gouët et quelques autres vallons. Si la répartition semble homogène entre les deux communes, les IPA permettent toutefois de montrer que l'espèce est bien plus fréquente et un peu plus abondante sur Saint-Brieuc que sur Plérin. Sur Saint-Brieuc, le Moineau domestique atteint ainsi le 5^e rang en abondance (1,3 ind./point) et le 8^e rang en fréquence (68 % des IPA) tandis qu'il n'est que 13^e (0,82 ind./point) et 18^e (38 %) sur Plérin. À noter que les quartiers les plus anciens de Saint-Brieuc sont très favorables à l'espèce avec de nombreux chanteurs et jeunes contactés. La présence de très vieux bâtiments, de pignons souvent délabrés, d'un réseau de jardins peu entretenus sont des facteurs favorables à l'espèce qui est significativement plus abondante dans les quartiers les plus pauvres et les plus anciens (Shaw *et al.*, 2008).

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Le Pinson des arbres apparaît comme la seconde espèce la plus abondante sur le territoire après le Pigeon ramier et la 3^e en fréquence derrière le Pigeon ramier et le Merle noir. Il affectionne tous les types de milieux, pourvus que ceux-ci comportent un minimum d'espace boisé. L'espèce a été contactée sur la totalité des points d'écoute effectués, avec une abondance moyenne de 1,74 ind./point.

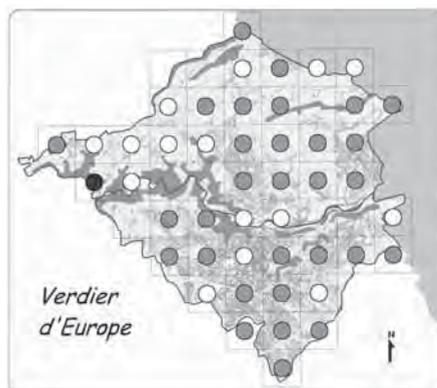
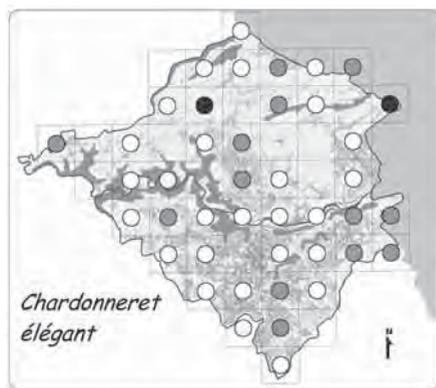


Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

Sur le territoire étudié, la Linotte mélodieuse est principalement cantonnée au littoral et sur quelques secteurs intérieurs où des habitats semi-ouverts de type lande, friche ou fourré sont bien représentés. C'est le cas par exemple des carrières ou de quelques zones artisanales. Bien que peu fréquente de manière globale (24% des points d'écoute), elle est en revanche ponctuellement abondante avec une moyenne de 3,9 individus par IPA lorsque l'espèce est présente, ce qui traduit sa répartition en agrégats.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

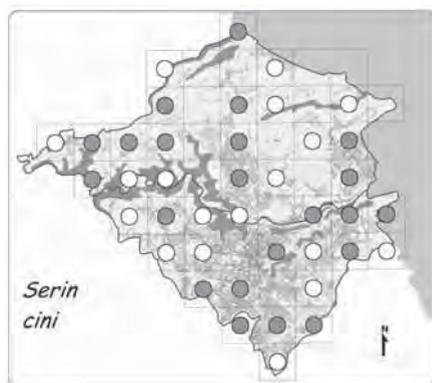
Le Chardonneret élégant est une espèce classiquement toujours placée dans les espèces de milieu de tableau en termes de fréquence (23^e) et d'abondance (24^e). Il semble localement bien réparti et distribué mais compte des densités faibles à moyennes. Il fréquente préférentiellement les jardins, les parcs, les friches et les pentes ouvertes du littoral.



Verdier d'Europe *Carduelis chlorus*

Avec seulement une maille où la nidification est qualifiée de certaine, le Verdier d'Europe est pourtant largement réparti sur le territoire et semble-t-il assez commun. Il est sans doute présent sur l'ensemble des mailles, profitant des nombreux conifères et plantes ornementales des haies situées dans les jardins, les parcs, les cimetières ou sur le littoral. Il apparaît au 11^e rang en fréquence et au 15^e rang en abondance sur les IPA réalisés.

Serin cini *Serinus serinus*



Depuis quelques décennies, le Serin cini est en progression sur la région, colonisant d'abord le littoral puis progressant vers l'intérieur des terres. La première observation connue à Saint-Brieuc de cette espèce d'origine méridionale est d'ailleurs documentée : un chanteur a été noté en 1955 dans la vallée de Gouédic (Petit, 1985).

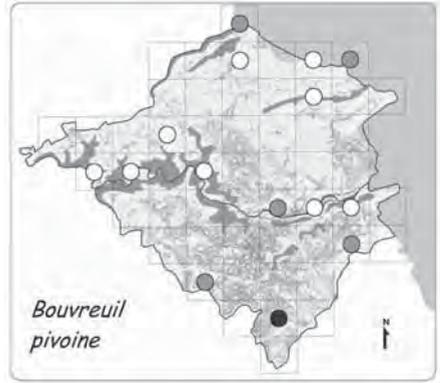
Au même titre que le Verdier d'Europe, cette espèce affectionne les secteurs modifiés par l'homme comme les jardins, les zones artisanales ou même les cimetières qui sont souvent arborés de grands conifères appréciés par l'es-

pèce. C'est toutefois encore sur la frange littorale que l'on trouve encore les plus fortes densités de Serin cini. Le chant caractéristique permet aisément de repérer l'espèce qui fournit une fréquence IPA relativement élevée avec 42 % sur Plérin et surtout 63 % sur

Saint-Brieuc. La reproduction reste toutefois peu évidente à prouver du fait des sites de nidification choisis.

Bouveuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

Le Bouveuil pivoine est aujourd'hui inscrit sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France du fait de sa très forte régression nationale (Jiguet, 2011 ; UICN-MNHN, 2011). Sur le territoire d'étude, il semble assez localisé et peu abondant. Évitant les zones urbaines et les zones agricoles, il se cantonne aux vallées boisées, aux fourrés littoraux et à quelques parcs boisés. Tout comme la Mésange à longue queue, l'espèce est surtout notée dans les zones de haies et fourrés épineux au cœur des vallées et sur la frange littorale. Ce type de suivi cartographique et semi-quantitatif apparaît très pertinent pour étudier les tendances à moyen terme de cette espèce. À noter qu'en fréquence IPA, les résultats autour de 10 % sont quasi-similaires sur les deux communes.

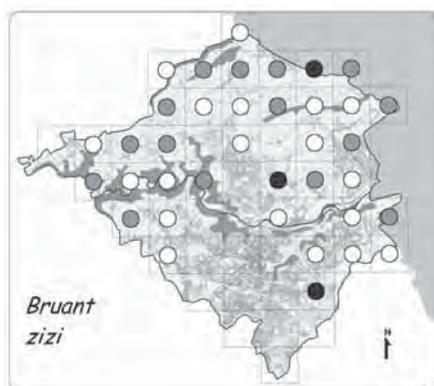


Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*

Espèce relativement localisée à l'échelle régionale, le Grosbec casse-noyaux affectionne, pour nicher, les milieux boisés de feuillus et notamment les grands massifs forestiers ou certains parcs urbains (Collectif, 2012). Toutefois, sa discrétion en période de reproduction et surtout la bonne dynamique régionale de l'espèce peuvent laisser penser que l'unique observation d'un individu lors d'une sortie de prospection dans la vallée du Douvenant, pourrait se rapporter à un nicheur local. Ceci d'autant plus qu'un groupe d'individus a passé tout l'hiver 2012/2013 sur le site de la Ville Oger, dans la continuité de la vallée du Douvenant au sud de Saint-Brieuc. Les chanteurs présents sur ce site en mars 2013 sont donc à suivre de près. Il semble intéressant d'approfondir la recherche de l'espèce sur ce secteur dans l'avenir, sachant qu'elle se reproduit déjà dans des parcs urbains à Dinan.

Bruant zizi *Emberiza cirlus*

Espèce peu connue du grand public, le Bruant zizi est pourtant commun et bien réparti, notamment sur Plérin. L'espèce y a vraisemblablement fortement progressé au cours des dernières décennies comme sur le plan régional et national (+ 70 % en France



en 20 ans – Jiguet, 2011) à l'inverse du Bruant jaune qui a lui régressé au point de disparaître du territoire d'étude comme nicheur. En 2012, le Bruant zizi est largement réparti sur le territoire communal, semblant simplement manquer dans les zones urbaines et sur une maille agricole du centre de Plérin. L'espèce semble donc être un excellent indicateur du taux d'urbanisation. Lors des échantillonnages IPA, le Bruant zizi a été contacté sur deux tiers des points à Plérin contre seulement 20 % à Saint-Brieuc.

Analyse globale du peuplement

Résultats généraux

Ce sont 70 espèces au total qui ont fourni des indices de reproduction sur le territoire d'étude en 2012. Parmi elles, 48 ont fourni des indices certains, 16 ont fourni au mieux des indices probables et 6 ont fourni au mieux des indices possibles (tab. 2).

La moyenne d'espèces nicheuses par maille atteint 27,7. Elles accueillent au minimum 21 espèces et au maximum 40 espèces (fig. 6). 21 mailles (40 %) présentent une richesse comprise entre 24 et 28 espèces et 14 mailles une richesse comprise entre 28 et 32 espèces (fig. 6).

En termes de répartition, les mailles dont les richesses sont les plus élevées sont situées sur le littoral ou dans les vallées boisées (fig. 7). Certains sites ont également fait l'objet de suivis plus conséquents du fait de l'activité ou du logement de certains observateurs (pointe des Tablettes, plage des Rosaires, parc des Eaux Minérales à Robien, vallée du Gouët...).

Les mailles les moins riches en espèce sont logiquement situées au cœur des zones urbaines et sur les plateaux agricoles intensifs (fig. 7).

Résultats IPA

Fréquence des espèces

Globalement, le Pigeon ramier est l'espèce la plus régulière et la plus abondante puisqu'elle a été contacté 144 fois sur les 159 points d'écoute effectués. Viennent ensuite le Merle noir, le Pinson des arbres, le Troglodyte mignon et l'Accenteur mouchet, soit des espèces qualifiées de très communes et abondantes dans une grande variété de milieux et notamment les zones anthropisées.

Abondance des espèces

En termes d'abondance, la tête du classement reste quasi-identique au classement des fréquences. Le Pigeon ramier arrive en tête avec en moyenne 2,4 oiseaux détectés par point d'écoute devant le Pinson des arbres (1,7), le Merle noir (1,7), le Troglodyte mignon (1,4) et l'Accenteur mouchet (1,25).

Richesse spécifique par points d'écoute

Avec un minimum de 15 et un maximum de 27, ce sont en moyenne 22 espèces qui ont été contactées par points d'écoute. En terme de répartition, les points d'écoute où la richesse spécifique est la plus forte concernent les mailles en bordure immédiat du littoral (enrochement du Légué, pointe des

	nb mailles	indice	Plérin	Saint- Brieuc		nb mailles	indice	Plérin	Saint- Brieuc
Accenteur mouchet	54	C	x	x	Grosbec casse-noyaux	1	O	-	x
Alouette des champs	30	C	x	x	Hirondelle de fenêtre	17	C	x	x
Berg. des ruisseaux	10	C	x	x	Hirondelle de rivage	2	C	x	x
Bergeronnette grise	25	C	x	x	Hirondelle rustique	33	C	x	x
Bondrée apivore	1	O	x	-	Hypolaïs polyglotte	5	P	x	x
Bouscarle de Cetti	9	C	x	x	Linotte mélodieuse	24	P	x	x
Bouvreuil pivoine	15	C	x	x	Martinet noir	33	C	x	x
Bruant zizi	37	C	x	x	Martin-p. d'Europe	2	P	x	x
Buse variable	3	C	x	x	Merle noir	54	C	x	x
Canard colvert	7	C	x	x	Més. à longue-queue	22	C	x	x
Chardonneret élégant	42	C	x	x	Mésange bleue	52	C	x	x
Choucas des tours	20	C	x	x	Mésange charbonnière	47	C	x	x
Chouette hulotte	7	P	x	x	Mésange huppée	2	P	-	x
Cisticole des joncs	2	C	x		Mésange nonnette	1	O	x	-
Corneille noire	39	C	x	x	Moineau domestique	46	C	x	x
Coucou gris	5	P	x	x	Pic épeiche	26	C	x	x
Effraie des clochers	3	C	x		Pic épeichette	5	C	x	x
Épervier d'Europe	6	C	x	x	Pic vert	16	P	x	x
Étourneau sansonnet	40	C	x	x	Pie bavarde	49	C	x	x
Fauvette babillarde	1	O		x	Pigeon colombin	1	P	x	x
Faisan de Colchide	1	O	x		Pigeon ramier	34	C	x	x
Faucon crécerelle	12	C	x	x	Pinson des arbres	54	C	x	x
Faucon hobereau	?	O	x	-	Pipit maritime	1	C	x	-
Faucon pèlerin	1	C	x	-	Pouillot véloce	53	C	x	x
Fauvette à tête noire	52	C	x	x	Roitelet à t. bandeau	36	P	x	x
Fauvette des jardins	12	P	x	x	Roitelet huppé	13	P	x	x
Fauvette grisette	5	C	x	-	Rougegorge familier	54	C	x	x
Gallinule poule d'eau	3	C	x	x	Rougequeue noir	15	C	x	x
Geai des chênes	37	C	x	x	Serin cini	40	P	x	x
Goéland argenté	4	C	-	x	Sittelle torchepot	2	P	x	x
Goéland brun	2	C	-	x	Tadorne de Belon	2	P	x	x
Grand Corbeau	1	C	x	-	Tourterelle des bois	20	P	x	x
Grimpereau des jardins	16	C	x	x	Tourterelle turque	40	C	x	x
Grive draine	23	C	x	x	Troglodyte mignon	54	C	x	x
Grive musicienne	48	C	x	x	Verdier d'Europe	46	P	x	x

Tableau 2 : Nombre de mailles occupées (sur 54) et indices de nidification maximal par espèce (C = certain, P = probable, O = possible)

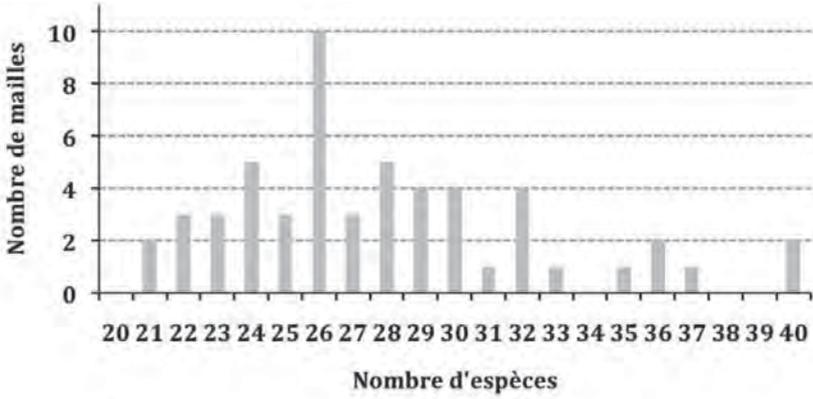


Figure 6 : Nombre d'espèces nicheuses totales contactées par mailles

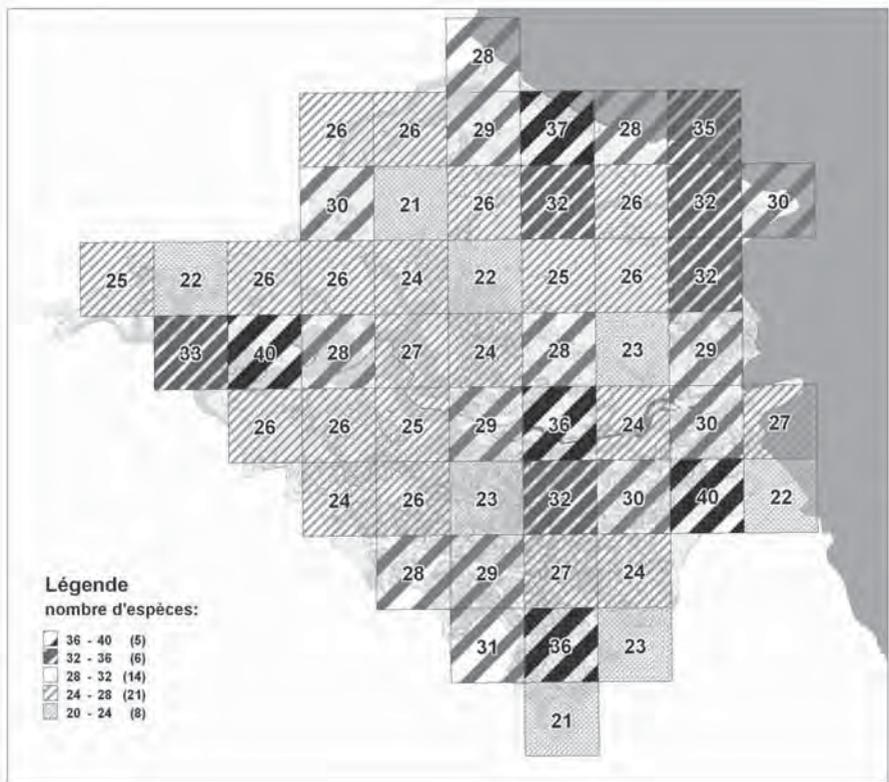


Figure 7 : Répartition de la richesse spécifique par maille

Tablettes) ou de cours d'eau (vallée du Gouet) (fig. 8). Ces mailles abritent souvent une forte diversité d'habitats naturels (milieux aquatiques, fourrés, boisements, etc.) permettant ainsi l'accueil d'un plus large spectre d'espèces. À l'opposé, les zones urbaines, (centres-villes de Saint-Brieuc et Plérin) apparaissent comme les moins riches. Seules les espèces opportunistes, bien adaptées à l'homme et à

son bâti (Moineau domestique, Martinet noir...) sont présentes de manière régulière. Le nombre d'espèces contactées est également faible sur les secteurs où l'agriculture intensive a homogénéisé la matrice. L'extrême ouest de Saint-Brieuc et les plateaux agricoles de Plérin n'abritent pas les espèces typiques du bocage ou les espèces nécessitant un certain taux de boisement.

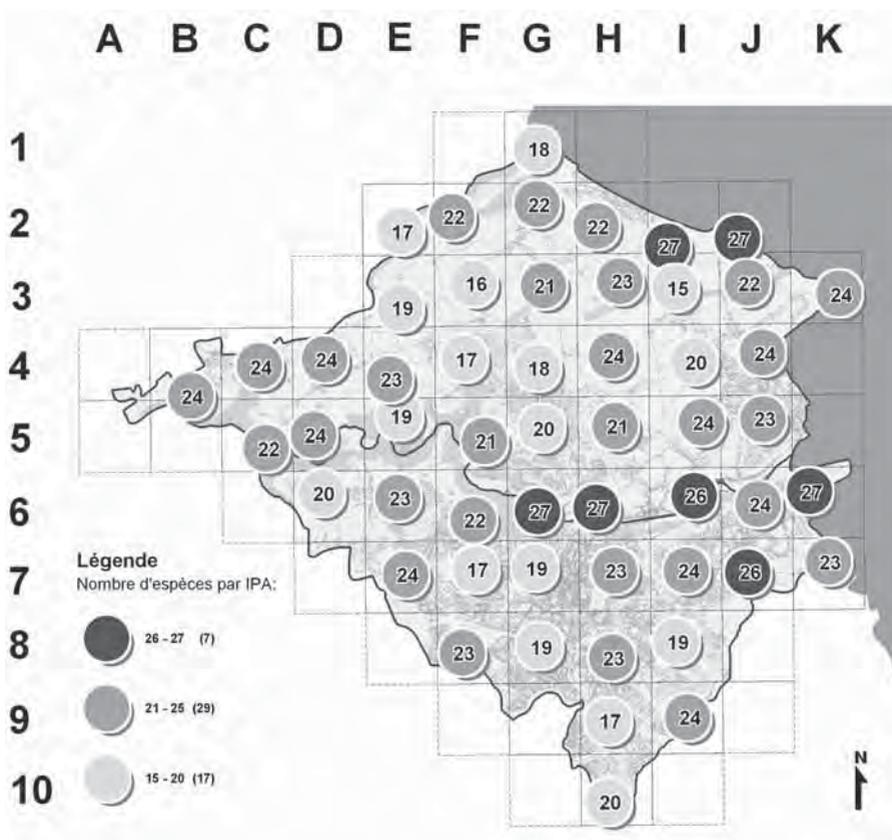


Figure 8 : Représentation spatiale de la richesse spécifique par IPA

Comparaison Plérin/Saint-Briec

Les territoires de Plérin et Saint-Briec sont très différents et une analyse communale différenciée révèle de nombreux points intéressants en matière de répartition d'espèces et d'intérêts locaux. La commune de Saint-Briec est essentiellement urbaine mais se caractérise par la présence de quelques vallées boisées et cours d'eau et de quelques secteurs semi-ouverts à l'ouest et à l'est. Elle ne comporte en revanche aucune zone agricole. À l'inverse, la commune de Plérin demeure encore essentiellement rurale avec la présence de vastes plateaux agricoles. De nombreux boisements sont également présents dans les différentes vallées mais surtout celle du Gouët.

Si l'on compare les peuplements nicheurs des deux communes et notamment la classification des espèces en fonction des inventaires semi-quantitatifs, on constate de nombreuses différences (fig. 9 et 10). Dans les premiers rangs, on observe assez peu de distinctions car les espèces dominantes sont souvent opportunistes et abondantes.

En revanche, les espèces « urbaines » ou tout au moins qui s'adaptent bien au milieu urbain se placent logiquement parmi les espèces dominantes à Saint-Briec. Le Moineau domestique est 8^e en fréquence à Saint-Briec et seulement 18^e à Plérin, la Tourterelle turque 9^e (19^e à Plérin), l'Étourneau sansonnet 10^e (23^e à Plérin), le Martinet noir 13^e (22^e à Plérin), le Choucas des tours 15^e (33^e à Plérin), le Goéland argenté 10^e (16^e à Plérin)...

À l'inverse, les espèces de milieux ouverts ou semi-ouverts ont tendance à désertir Saint-Briec : Buse variable, Alouette des champs, Bruant zizi, Fau-

vette des jardins... De même certains milieux particuliers comme les falaises littorales naturelles ou les carrières ne sont présentes localement que sur Plérin, ce qui explique aussi la différence de richesses spécifiques entre les deux communes : 65 espèces nicheuses sur Plérin contre 60 espèces sur Saint-Briec.

D'un point de vue qualitatif, la distribution des indices par maille permet de s'affranchir des frontières communales et d'analyser plus précisément l'importance des milieux présents. L'intérêt d'un atlas tel que celui-ci est de caractériser un *gradient d'urbanisation*, c'est-à-dire d'identifier quelles espèces sont présentes en ville et de quelle manière mais aussi d'observer quelles sont les facteurs de diversification de ces habitats urbains et notamment, sur Saint-Briec et Plérin, l'importance des vallées boisées et des cours d'eau qui jouent des rôles de corridors et de zones sources. Ceci est d'autant plus important que des projets d'aménagements voient le jour actuellement pour « désenclaver » ces sites et les rendre plus accessible au public. Et il y a fort à craindre que ces aménagements soient très défavorables à la biodiversité et notamment aux oiseaux nicheurs.

Il ressort de manière assez évidente et pertinente une répartition de quelques espèces en fonction du degré d'urbanisation. Les cartes de répartition sélectionnées ci-dessous illustrent ce phénomène (fig. 11). L'agglomération briochine et dans sa continuité le port du Légué, les bourgs de Plérin et Saint-Laurent apparaissent comme les zones principalement urbanisées. Elles attirent des espèces particulières, souvent issues des milieux rupestres (Martinet noir, Rougequeue noir, Choucas des tours...) en plus d'un lot d'espèces opportunistes et communes (Accenteur mouchet, Rougegorge familier,

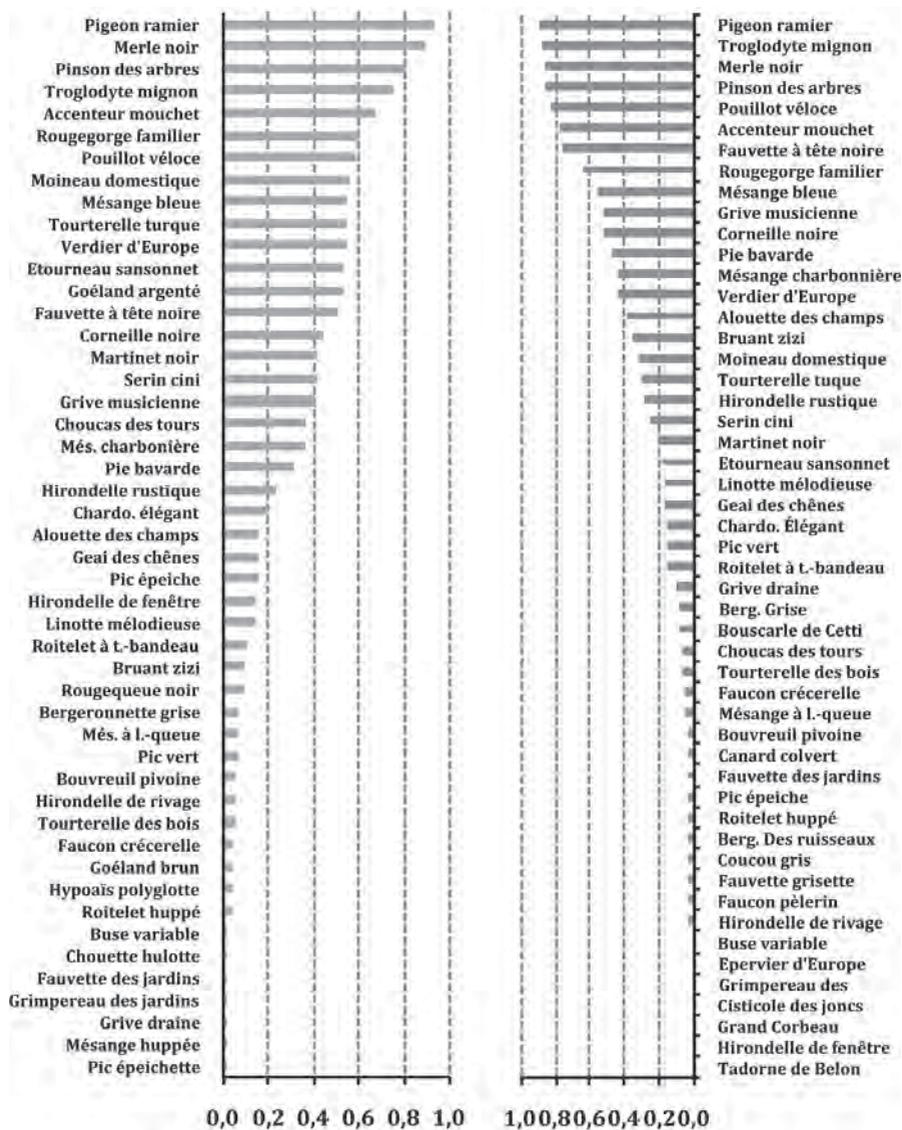


Figure 9 : Diagramme des fréquences enregistrées sur les communes de Saint-Brieuc et Plérin lors des IPA réalisés en 2012

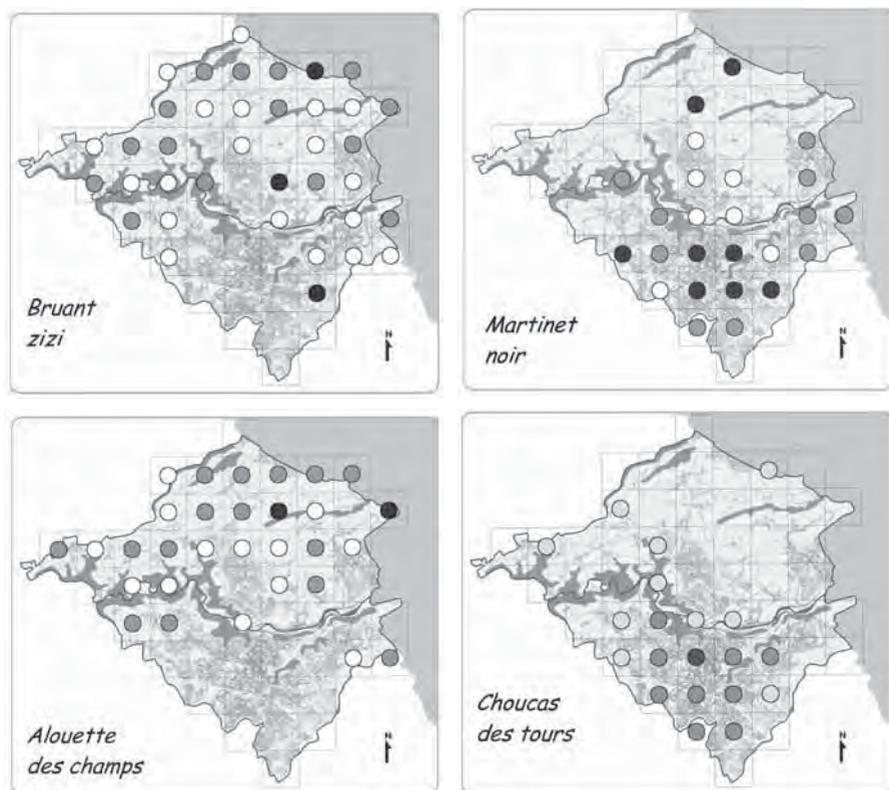


Figure 11 : Exemple de répartition d'espèces nicheuses selon un gradient d'urbanisation

Merle noir.). En revanche, des espèces communes de milieux ouverts ou semi-ouverts s'arrêtent très nettement aux frontières de la ville comme le Bruant zizi ou l'Alouette des champs.

D'autres facteurs de répartition ressortent assez aisément d'un tel atlas au maillage fin. Ainsi le gradient de boisement se fait sentir pour certaines espèces. On distinguera les boisements globaux bien illustrés par la distribution du Pic vert ou des boisements plus âgés caractérisés par la présence de la Sittelle torchepot (fig. 12).

Les cours d'eau et plus particulièrement leur fonctionnalité écologique sont également révélés par certaines cartes de distribution comme celle de la Bergeronnette des ruisseaux (fig. 13)

Statut des espèces nicheuses

Parmi les 69 espèces nicheuses du territoire, un certain nombre présentent un statut réglementaire particulier ou une inscription sur une liste d'intérêt (tab. 3). Parmi elles, 3 espèces sont inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et ont

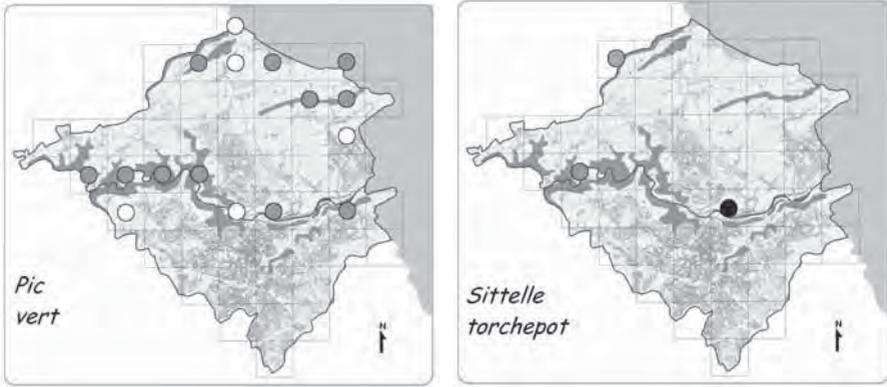


Figure 12 : Exemple de répartition d'espèces nicheuses selon un gradient de boisement

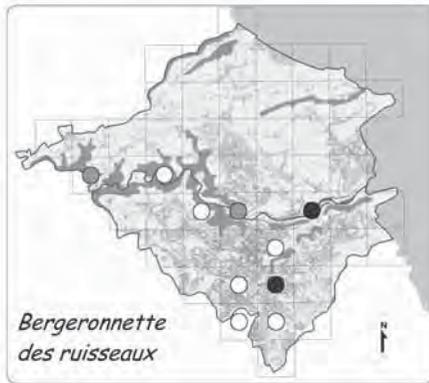


Figure 13 : Exemple de répartition d'une espèce nicheuse le long des cours d'eau

donc un intérêt européen : Faucon pèlerin, Bondrée apivore et Martin-pêcheur d'Europe. Celles-ci sont logiquement présentes en effectifs très réduits et méritent une attention toute particulière en matière de conservation d'habitats et de protection des sites. Deux espèces assez bien réparties sur le territoire sont également inscrites à la Liste Rouge Nationale du fait de leur déclin très important : le Bouvreuil pivoine

et la Linotte mélodieuse. Le Fauvette grisette, considérée comme quasi-menacée sur cette même liste, est également à signaler. Enfin, 6 espèces sont considérées comme déterminantes à la réalisation de fiches ZNIEFF et présentent donc un intérêt régional (tab. 3). Au total, plus de 17 % des espèces nicheuses identifiées sur ce territoire présentent donc un intérêt régional à international. En revanche, les effectifs concernés sont généralement faibles au regard des autres espèces communes. Ces résultats confirment l'intérêt et l'attrait des deux communes pour une avifaune diversifiée. Néanmoins, on soulignera la disparition de certaines espèces souvent d'intérêt patrimonial au cours des dernières années ou décennies (Fauvette pitchou, Bruant jaune...).

Tendances observées

À partir des données obtenues en 2012 et des données historiques connues, quelques tendances peuvent être dégagées quant à l'évolution des peuplements d'oiseaux nicheurs sur le territoire d'étude.

	Effectifs locaux	Annexe I Directive Oiseaux	Liste Rouge Nationale	Espèces Déterminantes ZNIEFF
Faucon pèlerin	2 c.	X	–	X
Martin-pêcheur	2-3 c.	X	–	–
Bondrée apivore	0-1 c.	X	–	X
Bouvreuil pivoine	>10 c.	–	Vulnérable	–
Linotte mélodieuse	>10 c.	–	Vulnérable	–
Fauvette grissette	<10 c.	–	Quasi-menacée	–
Grand Corbeau	1 c.	–	–	X
Grosbec casse-noyaux	0-1 c.	–	–	X
Roitelet à triple-bandeau	>10 c.	–	–	X
Hirondelle de rivage	24 c.	–	–	X
Faucon hobereau	0-1 c.	–	–	X
Fauvette babillarde	0 c.	–	–	X

Tableau 3 : Espèces nicheuses d'intérêt règlementaire identifiées sur le territoire en 2012

À partir de la méthodologie mise en place ici, il sera toutefois plus aisé, dans les années à venir, de pouvoir étudier sur le plan semi-quantitatif ou quantitatif l'évolution des espèces de manière nettement plus fine.

Espèces nouvelles

Le Faucon pèlerin est la seule espèce nouvelle pour l'avifaune nicheuse du territoire étudié. D'après les données historiques, aucune aire n'était connue auparavant. Même s'il n'a pas été noté en 2012, et que sa reproduction reste encore à prouver sur le territoire, le Pic noir est également d'apparition récente et nouvelle.

Espèces disparues

Au total, 19 espèces recensées historiquement comme nicheuses sur le territoire d'étude d'après la base de données

du GEOCA n'ont pas été retrouvées au cours de cet atlas (tab. 4), même si le cas du Tarier pâtre est à relativiser du fait de l'observation de l'espèce sur ses anciens sites de reproduction en fin d'été 2012.

Beaucoup de ces disparitions sont à mettre en lien avec la réduction ou la dégradation d'habitats naturels spécifiques. De nombreuses espèces liées aux zones humides comme les rousserolles, le Phragmite des joncs, le Bruant des roseaux ou encore la Foulque macroule ont disparu du territoire après les travaux de l'enrochement du Légué où se développait auparavant un petit marais. De même, les zones de friches ou les zones périphériques non construites de Saint-Brieuc accueillait une avifaune particulière (Bruant jaune...) qui a déserté suite à l'extension de la ville (quartier des Vilages, zones d'activités..).

D'autres espèces n'ont pas été retrouvées en 2012 du fait peut-être de leur

Espèce	Plérin	Saint-Brieuc	Territoire global	Dernière mention
Bergeronnette printanière	–	D	D	1995
Bruant jaune	D	D	D	2009
Bruant proyer	–	D	D	2008
Bruant des roseaux	–	D	D	1998
Chouette chevêche	D	D	D	1988
Cisticole des joncs	P	D	–	–
Cochevis huppé	–	D	D	?
Fauvette babillarde	D	P	–	–
Faucon hobereau	P	D	–	–
Fauvette grisette	P	D	–	–
Fauvette pitchou	D	D	D	2009
Foulque macroule	–	D	D	1995
Gobemouche gris	–	D	D	1999?
Grand Corbeau	P	D	–	–
Grèbe castagneux	–	D	D	1995
Hibou moyen-duc	–	D	D	1999?
Locustelle tacheté	–	D	D	2006
Mésange huppée	D	P	–	–
Petit Gravelot	–	D	D	2004
Pic noir	D	–	D	2009?
Phragmite des joncs	–	D	D	1995
Pipit farlouse	–	D	D	2007
Rousserole effarvatte	–	D	D	2000
Rousserolle verderolle	–	D	D	2006
Tarier pâtre	D	D	D?	2011

Tableau 4 : Espèces présentes (P) ou disparues (D) du territoire d'étude

relative discrétion ou surtout de leur nidification sans doute occasionnelle ou irrégulière sur le territoire (Gobemouche gris, Petit Gravelot).

Outre les espèces qui ont totalement disparu du territoire, il faut noter qu'un certain nombre restent présentes sur l'une ou l'autre commune malgré tout (tab. 4). Si l'on compare les deux communes, on constate d'ailleurs que 7 espèces ont dis-

paru de Plérin tandis que 22 espèces ont disparu de Saint-Brieuc, soit trois fois plus pour une commune pourtant moitié moins importante. Ceci du fait d'une artificialisation plus rapide et plus étendue (proportionnellement bien plus impactante) sur Saint-Brieuc dont les espaces semi-naturels sont aujourd'hui très résiduels et de moins en moins diversifiés.

Ces résultats vont dans le sens global d'un déclin de la richesse spécifique nicheuse alors même que dans d'autres secteurs urbains, les gains peuvent être équivalents aux pertes et même supérieurs comme récemment à Londres (Woodward & Arnold, 2012).

Les autres tendances

En dehors des espèces disparues ou nouvelles, il devient difficile de traduire les tendances de nombreuses espèces du fait de l'absence de suivis passés ou d'études protocolées comme cet atlas. Les suivis futurs nous permettront de combler ces lacunes mais d'ores et déjà quelques espèces peuvent être évoquées du fait des résultats obtenus localement et des tendances plus globales connues.

Parmi les espèces nettement en progression au cours des deux dernières décennies, nous pouvons citer le Bruant zizi qui colonise toutes les mailles non-urbaines, le Roitelet à triple-bandeau qui est devenu commun alors qu'il est encore inscrit à la liste des Déterminants ZNIEFF, le Serin cini devenu très commun ou encore le Choucas des tours qui progresse assez lentement tout de même.

Parmi les espèces en régression sur le territoire, des oiseaux en mauvais état de conservation au niveau national également : Coucou gris, Tourterelle des bois...

Et pour beaucoup d'espèces, il faudra attendre une prochaine enquête pour réellement juger de véritables tendances. De plus, un suivi sur une seule saison de reproduction peut aussi induire un biais lié aux cycles annuels des espèces. Ainsi, suivant les conditions climatiques printanières ou de l'hiver précédent, de nombreuses espèces n'auront pas les mêmes effectifs et la même distribution ou densité d'où de possibles erreurs d'interprétation.

Espèces allochtones

Jusqu'à présent, l'agglomération briochine semble assez préservée de certaines espèces exogènes, tout au moins en ce qui concerne la reproduction. En effet, de nombreux Anatidés d'origine férale fréquentent désormais toute l'année le périmètre d'étude et notamment le port du Légué. Mais aucun indice de reproduction n'est encore avancé localement à l'inverse de certains points du département où nichent déjà le Tadorne casarca, le Cygne noir, le Canard mandarin...

Une seule espèce exogène a fourni un indice de reproduction en 1999 au port du Légué : le Capucin à bec de plomb. Une espèce originaire d'Asie et déjà bien implantée dans le sud de la France où plusieurs centaines de couples se reproduisent (Dubois *et al.*, 2008).

Conclusion

L'atlas des oiseaux nicheurs de Saint-Brieuc et Plérin est une première étape dans l'évolution des connaissances locales de l'avifaune. Habitué à travailler à de plus larges échelles ou, à l'inverse, sur des sites restreints, les ornithologues découvrent tout l'intérêt de tels suivis et travaux qui révèlent de nombreux paramètres sur la distribution des espèces nicheuses.

Ce travail met d'ores et déjà en évidence l'effet de l'urbanisation et plus généralement de l'artificialisation sur les peuplements. Les modifications peuvent intervenir très rapidement dans un sens et notamment la disparition rapide d'habitats et des espèces inféodées mais beaucoup plus lentement dans l'autre. Seule espèce nouvelle, le Faucon pèlerin aura ainsi pris son temps pour conquérir ce nouveau territoire alors mêmes que près d'une ving-

taine d'espèces ont déserté le territoire en quelques années.

Les deux communes révèlent un peuplement encore diversifiée même si l'absence de zones humides ou de massifs boisés d'importance se ressent nettement. Le centre urbain de Saint-Brieuc reste attractif à de nombreuses espèces qui s'adaptent aux vieilles bâtisses et au réseau de friches et jardins encore bien présents. C'est le cas du Moineau domestique que l'on dit en régression mais qui reste localement commun. Les vallées boisées jouent un rôle crucial pour l'avifaune comme pour toute la biodiversité locale en favorisant la reproduction locale mais aussi les échanges, les déplacements de populations...

Pourtant il faudra rester attentif aux tendances des différentes espèces tant l'évolution démographique et l'aménagement urbain ont des conséquences rapides et souvent irréversibles. L'artificialisation ne fait que s'accroître alors même que l'espace commence déjà à manquer sur nos territoires et surtout elle semble impossible à freiner. Le maintien d'îlots de verdure n'est pas suffisant au maintien de nombreuses espèces qui ont besoin de milieux naturels conséquents et diversifiés.

Espérons que ces démarches d'inventaires locaux puissent fournir des arguments de protection et de conservation des habitats naturels à l'échelle communale en définissant notamment les zones de plus grande importance pour la biodiversité et les priorités de conservation.

Bibliographie

- AUDREN T. (2012). Bilan du comptage des nids d'Hirondelles de fenêtre en 2012. *Bilan Bougez pour la Nature*, n° 3, p. 5-12.
- BREUS (2012). *Reproduction du Tadorne de Belon (Tadorna tadorna) dans la Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc en 2011*. Rapport de stage de M1 Biologie de l'Environnement. Nantes.
- BONTHOUX S., BALENT G. (2012). Point count duration: five minutes are usually sufficient to model the distribution of bird species and to study the structure of communities for a French landscape. *Journal of Ornithology*, 153, p. 491-504.
- BROSSE X. (2013). Chronique de la nidification du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* en 2012 sur la côte de Plérin (22), *Le Fou*, p. 35-40.
- COLLECTIF (2012). *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*, GOB/Bretagne-Vivante/LPO/GEOCA, Delachaux & Niestlé, 512 p.
- DJABOUR K. (2012). *Bilan des stérilisations de goélands à Saint-Brieuc en 2012. Rapport interne*, Mairie de Saint-Brieuc.
- DUBOIS P. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G., YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*, Paris, Delachaux & Niestlé, 600 p.
- GEOCA (2012). *Diagnostic avifaunistique de Plérin-sur-Mer – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC)*, Vivarmor Nature, novembre 2012. 78 p.
- HAGEMEIJER W. J. M., BLAIR M. J. (1997). *The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance*, T. & A. D. Poyser, 912 p.
- JIGUET F. (2011). *100 oiseaux communs nicheurs de France*, Delachaux & Niestlé. 224 p.

- JONCOUR G. (1986). *L'épervier d'Europe – Etude d'une population en basse Bretagne*, Fonds d'intervention pour les rapaces. 191 p.
- MAHLER F., LESAFFRE G., ZUCCA M., COATMEUR J. (2010). *Oiseaux nicheurs de Paris. Un atlas urbain*, CORIF/ Delachaux & Niestlé.
- PETIT J. (1985). Le Sini dans les Côtes du Nord, *Le Fou*, n° 5, p. 12-13.
- SHAW L. M., CHAMBERLAIN D. E., EVANS M. R. (2008). The house sparrow, *Passer domesticus* in urban areas: Reviewing a possible link between post-decline distribution and human socioeconomic status, *Journal of Ornithology*, n° 149, p. 293-299.
- THÉOF S., FÉVRIER Y. (2012). Opération Oiseaux des Jardins. Résultats des 28 et 29 janvier 2012 en Côtes-d'Armor. *Bilan Bougez pour la Nature*, n° 3, p. 13-20.
- TROADEC V. (2006). *Suivi de la reproduction du Tadorne de Belon (Tadorna tadorna L.) dans la baie de Saint-Brieuc*, Rapport de stage Université de Bretagne Occidentale. 69 p.
- UICN, MNHN (2011). *Liste Rouge des Oiseaux de France métropolitaine*.
- WOODWARD I., ARNOLD R. (2012). The changing status of the breeding birds of the Inner London area, *British Birds*, n° 105, p. 433-457.
- WYNN R. B., WARD M., ADAMS M. C. (2012). The increasing Firecrest population in the New Forest, Hampshire, *British Birds*, n° 105, p. 273-275.